

# COURCOURY

*Bulletin d'Informations Communales*



*N°35 – Décembre 2010*

# Le Mot du Maire

Cher(e)s administré(es),

Comme chaque année, à cette époque, le Bulletin Municipal nous permet de faire un bilan des événements qui se sont déroulés les mois précédents mais également de vous informer des projets en cours.

Nous traversons une période qui suscite beaucoup d'interrogations sur l'avenir. Nos petites communes auront-elles longtemps les moyens de faire face à toutes leurs obligations? La réforme des collectivités locales va bousculer les différentes organisations : Communes, Communautés de Communes, Départements, Régions.

La Municipalité de Courcoury adhère pleinement à l'évolution de notre communauté de communes vers une communauté d'agglomération.

Par ailleurs, vos élus continuent de travailler à la réalisation des projets prévus en début d'année.

Avec le Bulletin, nous avons le plaisir de vous remettre le plan communal, résultat d'un travail du Conseil Municipal. Il vous guidera sur l'ensemble de notre territoire.

Revenons maintenant sur certaines réalisations récentes :

- Mise en place du Regroupement Pédagogique Intercommunal Courcoury Les Gonds,
- Entretien et aménagement du patrimoine communal : école, Salle des Fêtes, locaux, entrepôts,
- Acquisition de matériel : école, Salle Associative, Salle des Fêtes, Mairie,
- Fin de l'avant-projet d'aménagement du Centre Bourg,
- Entretien et réparation de chemins,
- Fin d'enfouissement des réseaux prévus.

En cette année qui s'achève, je tiens, en premier lieu, à apporter toute ma sympathie, mon soutien et ma reconnaissance aux nombreuses personnes qui œuvrent bénévolement pour la vie associative, culturelle et sportive.

**Les membres du Conseil Municipal, le personnel communal, et moi-même souhaitons que cette période de fêtes vous permette de prendre un peu de repos, qu'elle soit pour tous, propice aux retrouvailles tant familiales qu'amicales et vous transmettons nos vœux les plus chaleureux.**

Le Maire,

Eric BIGOT



# Edito

Cher(e)s ami(e)s de Courcoury,

Dans nos pays européens l'espérance de vie continue d'augmenter, Qui pourrait s'en plaindre ? Cependant avec le vieillissement de la population s'accroît la probabilité, pour les aînés, de perdre en autonomie. La plus ou moins grande dépendance des personnes âgées pose alors, aux familles et aux responsables politiques, une série de questions notamment en matière de logement. La lecture de notre document ancien (cf. page 31) nous montre que le problème ne date pas d'aujourd'hui. Autrefois ce sont les enfants qui, le plus souvent prenaient en charge l'accueil de leurs parents. Mais les conditions de vie ont changé et une telle cohabitation est de moins en moins envisageable. Plusieurs solutions alliant hébergement et services plus ou moins médicalisés sont actuellement proposées aux aînés selon qu'ils sont en bonne santé ou dépendants et, aussi, selon les moyens dont ils disposent :

- le maintien à domicile, sans doute la meilleure solution, mais cela devient très onéreux quand la dépendance est forte (aide ménagère, garde de nuit, personnel soignant...)
- les résidences pour seniors non dépendants, ne concernent que les personnes âgées valides qui peuvent y trouver sécurité et convivialité
- les foyers-logements, où les personnes valides ou peu dépendantes peuvent louer un studio et bénéficier de quelques services collectifs (restauration, infirmerie, ...)
- les maisons de retraite traditionnelles avec chambre, repas et prise en charge médicale plus ou moins poussée conviennent bien aux personnes dépendantes, mais sont d'un coût élevé.

Aucun modèle n'est idéal. D'autant plus que les besoins des personnes âgées en perte d'autonomie sont très différents de l'une à l'autre et évoluent dans le temps. L'équipe municipale n'est pas insensible à ce problème dont la résolution reste un enjeu majeur de ces prochaines années. Courcoury ne peut pas disposer de tous les équipements sur son territoire et notre réflexion s'oriente vers un nouveau type d'habitat : des appartements conçus pour des personnes à mobilité réduite et adaptables aux besoins liés à l'avancée en âge. Ces logements en location pourraient être multi-générationnels pour limiter l'effet ghetto. Dans cette option les prestations liées à la dépendance se font « sur mesure » par des intervenants extérieurs.

Quels que soient les choix des élus, rien ne remplace la convivialité et les solidarités familiales, amicales ou de voisinage. Un petit geste envers nos aînés peut être ressenti comme un grand réconfort.

**La Commission Bulletin d'informations**

**Photo couverture** : Lotissement des Obiers

## Sommaire du numéro 35

### Informations municipales

- ❖ Mémo Utile p.04
- ❖ Comptes-rendus des réunions du Conseil p.05
- ❖ Coût des salles – Listes électorales p.07
- ❖ Parcours citoyenneté – Noël à Courcoury p.08
- ❖ Point sur les projets réalisés et en cours p.09
- ❖ Courcoury dans la presse p.12

### Infos pratiques

- ❖ Assainissement collectif p.13
- ❖ Composteurs – Déchetterie de Brassaud p.15
- ❖ Les gestes du tri sélectif p.16
- ❖ Aides à la rénovation p.18
- ❖ Stage seniors p.19
- ❖ Mesures de protection - Urbanisme p.20
- ❖ Fiches d'informations ERDF/RTE p.21

### L'écho des marais

- ❖ Espèces invasives p.23
- ❖ Plantes et fleurs du marais p.25
- ❖ La Bourdaine – Rosalie des Alpes p.27
- ❖ Eradication de la Jussie p.28
- ❖ 1<sup>ère</sup> journée de la Seugne – Idée Brico p.29

### Notre clin d'œil historique

- ❖ Document ancien p.30
- ❖ Église Saint Martin de Courcoury p.32

### La vie au quotidien

- ❖ État-civil p.33
- ❖ 14 Juillet - Exposition p.34
- ❖ Réception Hongrois – Travaux du SAS p.35
- ❖ Nettoyons la nature p.36
- ❖ La vie de la bibliothèque p.37
- ❖ Réunion compostage – Réunion RD28 p.38
- ❖ 11 Novembre – Plan communal p.39
- ❖ La vie de l'école p.40

### Vie associative et Acteurs de la vie sociale

- ❖ Annuaire des associations p.43
- ❖ Articles des associations et Paroisse p.44

### Et encore ...

- ❖ Eh Ben Asteur p.60
- ❖ A table ! – A votre santé ! p.61
- ❖ Les commerces et artisans p.62
- ❖ Petites annonces - Jeux p.64

## Bulletin d'Informations Communales – DECEMBRE 2010 – Siège : Mairie de Courcoury

**Equipe rédactionnelle** : E.BIGOT – K.BARON-BRUMAUD – J.BESSONNET – A.BOISSINOT – M.BOUTINON – J.DEGUIL – M.FARGEOT – L.GILLARD – C.HANNIER – J.HARDY – JM.KELLER – C.MOREAU – J.RUI – G.VILPASTEUR

**Ont fourni des documents** : C.BALCEREK – R.BIGOT – P.BOILLET – Ch.et Cl. BOISSINOT – F.DROUILLARD – M. et E. ESPIEUX – C.GOIZIN – JM MELLIER – D.MEUNIER – J-M. QUILLET – P.ROUILLE – C.D.C. DU PAYS SANTON

ISSN - 1265 731 X

Tirage : 360 Exemplaires

N°35

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## MEMO UTILE

### Heures d'ouverture de la Mairie :

Lundi : 8H00 / 12H00	Jeudi : 9H00 / 12H00
Mardi : 13H00 / 18H30	Vendredi : 8H00 / 12H00
Mercredi : 9H00 / 12H00 - 13H00 / 17H00	Samedi : 9H00 / 13H00

### Pour contacter la Mairie :

Courriel : [courcoury@mairie17.com](mailto:courcoury@mairie17.com)  
Tél : 05 46 93 18 23 ou 09 63 54 37 20  
Site Internet : [www.ville-courcoury.fr](http://www.ville-courcoury.fr)

### Permanence des Elus :

<b>Eric BIGOT, Maire :</b> Les MARDIS de 13H00 à 17H00 Les SAMEDIS sur Rendez-vous	<b>Françoise BARBAUD, 1<sup>ère</sup> Adjointe :</b> Les JEUDIS de 9H00 à 10H30
<b>Joseph BESSONNET, 2<sup>ème</sup> Adjoint :</b> Les VENDREDIS de 10H00 à 12H00	<b>Kim BARON BRUMAUD, 3<sup>ème</sup> Adjointe :</b> Les LUNDIS de 9H30 à 11H30

### Permanence de l'Assistante Sociale :

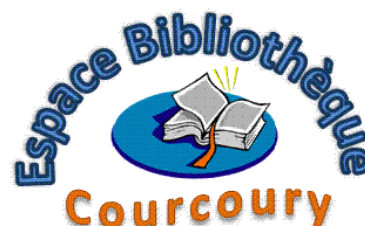
Tous les mardis de 14H00 à 16H00      **Uniquement sur rendez-vous tél : 05.46.92.38.38**

### Liste des Assistantes Maternelles agréées :

Maryam LAGRIFFOUL, 8 rue des Obiers, Le Bourg, 05.46.92.23.09  
Nelly MONNEAU, 4 rue de la Forge, Chez Fruger, 05.46.91.15.36  
Laurence BALCEREK, 2a rue de la passée, Chez Deschamps, 05.46.74.63.26

### Horaires de la bibliothèque (Sauf Jours Fériés) :

Les mercredis de 16H30 à 18H30  
Les jeudis de 16H30 à 18H30  
Les samedis de 10H00 à 12H00



## **RESUME DES COMPTES-RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**RAPPEL IMPORTANT :** *Le compte-rendu intégral de chaque Conseil Municipal reste affiché pendant un mois dans le panneau extérieur (place de Pampilhosa).*

*Il est consultable à la Mairie aux heures d'ouverture et sur le site internet [www.ville-courcoury.fr](http://www.ville-courcoury.fr)*

### **Séance du 30 juin 2010**

#### **Création du S.I.V.O.S. : approbation des statuts**

Le Maire expose au Conseil le projet de création du SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire), et son fonctionnement, puis fait lecture du projet des statuts (à disposition à la Mairie). Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

#### **Tarification accueil périscolaire**

Dans le cadre du SIVOS, la tarification de l'accueil débutera à 17h, pour l'ensemble des élèves. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

#### **Tarification cantine**

Afin d'harmoniser les tarifs des cantines sur les deux communes, il est proposé 1.75€ par repas. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

#### **Dénomination d'un chemin**

Afin d'enregistrer le « Chemin du Vieux Chêne » au cadastre, le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité cette nouvelle dénomination.

#### **Renouvellement du matériel informatique de la mairie**

Au vu de l'ancienneté du matériel informatique de la mairie, le conseil municipal approuve à l'unanimité son remplacement pour un coût de 2910.81€ TTC.

#### **Modification des statuts de la Communauté de Communes**

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Santon a approuvé, lors de sa séance du 24 juin 2010, une proposition de modification statutaire qui vise à acquérir l'ensemble des compétences obligatoires et optionnelles d'une Communauté d'Agglomération. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver la nouvelle rédaction des statuts de la Communauté de Communes du Pays

Santon (consultables à la Mairie). Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

#### **Adhésion d'autres communes à la Communauté de Communes du Pays Santon**

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Santon a approuvé, lors de sa séance du 24 juin 2010, la proposition d'adhésion d'autres communes à la Communauté de Communes du Pays Santon. Monsieur le Maire propose de valider la décision (liste des communes consultable à la Mairie). Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

#### **Question diverse**

L'architecte de la Communauté de Communes, va rencontrer Monsieur le Maire concernant les travaux de réaménagement de la cantine scolaire, afin de donner son avis professionnel.

### **Séance du 27 septembre 2010**

Un point sur le Plan de Sauvegarde Communal est fait par M. le Maire, il est terminé. Chaque conseiller l'a en sa possession, et l'appliquera en ce qui le concerne, en cas de sinistre. Ce document est consultable en Mairie.

#### **Décision Modificative, opération n°127**

Suite à un dépassement du coût des travaux prévus pour le préau de l'école de Courcoury, il convient de procéder à un virement de 6200 € du fonctionnement en investissement. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve. Pour : 12, abstention : 2

#### **Augmentation du temps de travail d'un agent**

Suite à la réorganisation des horaires du personnel de la cantine de Courcoury, il convient d'augmenter le temps de travail de l'agent de la cantine de 1.6h par semaine, temps qui était auparavant pris en charge par la Communauté de Communes. Le conseil municipal, après en avoir

délibéré, approuve cette modification à l'unanimité.

#### **Incorporation de biens présumés vacants dans le domaine communal**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des parcelles cadastrées n'ont pas de propriétaire connu et que les contributions foncières y afférentes n'ont pas été acquittées depuis plus de 3 ans. Les parcelles dont il est fait état ne font pas l'objet d'exploitation à ce jour. En conséquence, le Conseil Municipal du 27 septembre 2010 émet un avis favorable pour poursuivre la procédure d'incorporation dans le domaine communal. Pour, à l'unanimité.

#### **Sollicitation pour 2011 du fonds départemental de péréquation de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement sur les mutations à titre onéreux pour les travaux de voirie et d'ouvrages d'arts**

Dans le cadre de travaux de grosses réparations de voirie communale et sur ouvrages d'art, Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation d'effectuer une sollicitation pour 2011 du fonds départemental de péréquation de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement sur les mutations à titre onéreux, mis en place par le Conseil Général. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité, le Maire à effectuer cette demande de fonds.

#### **Subvention Emmaüs**

Suite au sinistre (incendie) qu'a connu Emmaüs, à Saint Romain de Benêt, début juillet, au cours duquel tous les matériels et locaux ont été endommagés, le Maire propose que la Commune verse la somme de 150€ à l'association pour l'aider à se reconstruire. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve. Pour : 7, Abstention : 2, Contre : 5

#### **Questions diverses :**

- Suite à la rencontre qui a eu lieu avec l'architecte de la Communauté

de Communes, Monsieur le Maire expose au Conseil l'avant-projet concernant la remise aux normes de la cantine scolaire, et montre les plans. Il précise que les dossiers de demande de subventions y afférentes seraient préparés par l'architecte, et qu'elles s'élèveraient à environ 70% du montant Hors Taxe du projet. Le montant total du projet présenté est de 120 500€ TTC. Une réflexion s'engage sur ce sujet.

- Afin de bénéficier de la subvention départementale nommée O.I.L. (Opération d'Intérêt Local), les élus réfléchissent sur des projets qui pourraient être réalisés.
- Le plan du cimetière étant obsolète, un groupe de travail « cimetière » a été mis en place afin de le réhabiliter.
- Une conseillère suggère une amélioration des abords de la Maison de la Seugne qui ne sont pas mis en valeur. Elle demande aussi à ce que le Pont de Gazillan soit protégé par une signalisation afin d'éviter tout accident.

### Séance du 26 octobre 2010

#### Révision des conditions de location des salles communales

Le groupe de travail désigné par Le Maire a revu les conditions de location des salles municipales conformément à la demande de la commission de sécurité.

- Révision des tarifs salle des fêtes (voir page 7).
- Nouvelle convention d'utilisation reprenant les conditions de location ainsi que les différentes règles de sécurité
- Nouveau règlement pour les deux salles détaillant chaque salle et son contenu, les conditions précises de location
- Mise en place d'un état des lieux d'entrée et de sortie

Le groupe de travail expose au Conseil ces différents points et précise qu'un élu procèdera automatiquement à la remise de clés et à l'état des lieux en présence du locataire.

Le conseil municipal, après en

avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

#### Décision modificative échéance SDEER

Les travaux de génie civil et d'éclairage public effectués sur « Les Groies – La Chagnasse » en 2008 sont terminés. Par conséquent, il convient de régler les deux premières annuités en 2010. Pour ce faire, il faut procéder à la décision modificative et aux écritures d'ordres relatives aux deux emprunts concernés.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

#### Convention subvention Poitou-Charentes

Dans le cadre de la restauration de l'école et de ses abords, la Commune peut bénéficier d'une subvention de Conseil Régional à hauteur de 15 000€. Le Maire demande l'autorisation au Conseil de signer la Convention relative au versement de cette subvention et tout ce qui s'y rattache.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

#### Questions diverses :

- Suite à la proposition de la Communauté de Communes du Pays Santon, Le Maire demande aux conseillers les remarques et questions éventuelles concernant leur rapport d'activité et compte administratif 2009.

- Un point est fait sur les travaux envisagés au niveau de la réhabilitation de la cuisine scolaire. Après avoir interrogé les différents organismes qui subventionneront ce projet, il ressort que le montant prévisionnel total des subventions s'élèverait à 85 440€, il resterait donc 15 360€ HT à la charge de la commune. Les élus demandent à ce que ce projet soit rediscuté et/ou validé qu'en début d'année 2011, lorsque le budget primitif sera plus précisément élaboré.

- Les travaux effectués par le chantier d'insertion le SAS sur la façade de la salle des fêtes sont terminés. Le coût pour la commune a été de 1732€ pour les matériaux, et 2400€ de main d'œuvre pour 4 mois de présence de l'équipe.

- Le standard téléphonique de la maison

de la Seugne est en panne (9 ans d'ancienneté). Une réparation provisoire a été effectuée en attendant d'étudier son remplacement.

- Suite à une négociation avec le fournisseur des copieurs de la commune, une nouvelle offre va permettre aux associations de pouvoir à nouveau avoir un copieur à disposition dans la salle associative, sans que le forfait ainsi que la maintenance n'augmentent. De plus, le coût unitaire des copies couleur est revu à la baisse pour être le même que les copies noir et blanc.

- L'éclairage extérieur de la place de la mairie va être changé. Des lanternes semblables à celles de l'éclairage public vont être achetées et mises en place par les agents techniques.



*Réunion du conseil municipal à Courcouray  
avec  
M.ROUGER, président  
et M.DURAND directeur de cabinet  
de la C.D.C. du Pays Santon  
(14-10-2010)*

**REVISION DU COUT DE LA LOCATION DE LA SALLE DES FETES**

Vu les augmentations importantes du coût des énergies, les élus ont décidé de mettre en place une tarification différenciée entre les locations d'été et d'hiver de la salle des fêtes. Les nouveaux tarifs sont donc les suivants :

	ETE Du 15 mai au 30 septembre		HIVER (avec chauffage) Du 1 octobre au 14 mai	
Habitants commune	90 € par jour	130 € le week-end	110 € par jour	150 € le week-end
Habitants hors-commune	140 € par jour	220 € le week-end	170 € par jour	250 € le week-end
Professionnels	130 € par jour	205 € le week-end	150 € par jour	230 € le week-end
Employés communaux	45 € par jour	65 € le week-end	55 € par jour	75 € le week-end
Associations de la commune	gratuit			

**Inscription sur les listes électorales**

Les nouveaux habitants sont invités à s'inscrire sur les listes électorales en se présentant à la Mairie, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (facture EDF, Téléphone, Quittance de loyer) jusqu'au 31 Décembre inclus.

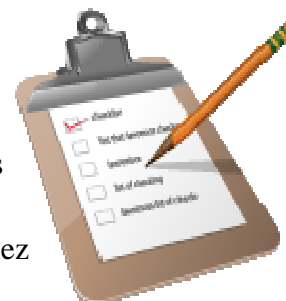
**Le vendredi 31 Décembre 2010**

**la Mairie sera ouverte de 9H à 12H.**

Si vous avez eu 18 ans en 2010, contactez la Mairie pour vérifier si vous êtes bien inscrit.

De plus si vous avez constaté des erreurs sur votre carte électorale, veuillez vous présenter à la Mairie pour les faire rectifier.

En cas d'indisponibilité ou de difficultés à vous déplacer personnellement, une tierce personne munie d'une procuration sur papier libre peut accomplir cette démarche à votre place en présentant votre carte d'identité et votre justificatif de domicile.



**Distribution du courrier : Rappel à la population**

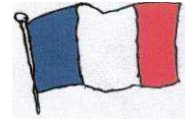


Notre aimable préposé et toutes les personnes appelées à vous apporter des nouvelles, colis, informations, invitations, vous seraient très reconnaissants de vouloir correctement mentionner sur vos boîtes à lettres, les noms, prénoms de toute la « maisonnée » et résidents sous votre toit. D'avance, ils vous en remercient

## **OBJECTIF CITOYEN – LE PARCOURS DE LA CITOYENNETE**



**1ère Etape** : Enseignement de défense en classe de 3<sup>ème</sup> et 1<sup>ère</sup>



**2ème Etape** : Recensement à la Mairie

Depuis la suspension du service national, le recensement est **obligatoire et universel**.  
Il concerne garçons et filles. Dès leur seizième anniversaire et au plus tard à 16 ans et 3 mois, les jeunes gens doivent se présenter à la Mairie munis d'une pièce d'identité nationale.

**L'attestation de recensement délivrée par le Maire est obligatoire pour toutes les inscriptions aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'Etat.**

**3ème Etape** : Journée d'appel de préparation à la défense

Si les 2 premières étapes ont été effectuées dans les délais, la convocation à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (J.A.P.D.) intervient en principe vers 17 ans ½ et le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JAPD. Ce certificat est également obligatoire pour toutes inscriptions aux concours et examens.

A réception de la convocation, il est possible à tout moment de demander à changer de date, jour ou lieu (au plus proche du domicile ou du lieu de scolarité).

Toutefois, il est important de signaler tout changement d'adresse au Bureau du Service National (B.S.N.) de Poitiers.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Vous pouvez prendre contact des services du BSN :

**Mail** : [bapd-bsn-poi@dsn.defense.gouv.fr](mailto:bapd-bsn-poi@dsn.defense.gouv.fr)

**Tél.** : 05 49 00 24 12

**Fax** : 05 49 00 24 50

**Courrier** : Bureau du Service National

Quartier Aboville

BP 647

86023 POITIERS CEDEX

## **COURCOURY EN HABIT DE NOEL**

Comment apporter un brin de gaîté tout autour de vous, tant à l'intérieur de votre domicile qu'à l'extérieur?

Guirlandes, boules, décorations, végétaux et pourquoi pas illuminations donneront à votre environnement ambiance chaleureuse et lumière, cette source de bien-être que nous procurera bientôt le printemps.





## **POINT SUR LES PROJETS REALISES ET EN COURS**

### **1 . NOTRE ECOLE**

➤ **Chauffage**

Les demandes de subventions sont établies et nous sommes dans l'attente de réponses des différents partenaires.

➤ **Salle d'activités / ancien préau**

Le préau est enfin devenu une salle d'activités, le revêtement de sol a été effectué pendant les vacances de la Toussaint.

➤ **Cuisine**

Après les divers contrôles de l'administration, dans un premier temps, les élus ont travaillé sur un aménagement qui pourrait être réalisé par les employés communaux. Après avoir confronté les projets et les coûts, les élus ont demandé l'étude d'un projet de réhabilitation de la cuisine de l'école par les services Architectures de la Communauté de Communes. Les plans ont été présentés aux élus et nous en espérons la réalisation sur l'année 2011.

➤ **Aménagement de la nouvelle entrée de l'école**

Afin de répondre aux exigences sécuritaires, la commission travaux travaille sur le projet d'aménagement de l'entrée de l'école.

➤ **Réfectoire**

Les peintures du réfectoire ont été faites et 15 chaises ont été acquises.

➤ **Garderie**

Un nouvel agencement a été effectué permettant un espace adapté aux différents âges :

- Coin lecture
- Coin petits enfants
- Coin repos pour les plus grands

### **2 . SECURITE**

➤ **Sécurisation des puits communaux**

Prévu sur le budget 2010, ce projet va se poursuivre en fonction de l'impact financier sur l'année 2011.

➤ **Aménagement sécuritaire de la Départementale « Chez Berne/Chez Fruger »**

Les études sont terminées depuis la fin 2009, mais les conséquences de la tempête Xynthia sur le budget départemental font que les travaux ne seront réalisés qu'en 2011.

➤ **Aménagement Centre bourg - Parking école - Sécurité**

L'avant projet vient d'être présenté à la population. Les élus et partenaires ont émis un avis sur les différentes remarques évoquées. En 2011, le travail sur ce projet continuera.

➤ **Sécurité civile - Plan de sauvegarde**

Le plan de sauvegarde définit, sous l'autorité du Maire, l'organisation prévue par la Commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population lorsque survient un des risques connus sur notre commune (inondations, tempêtes, canicules...)

Le document « Plan de Sauvegarde » a été envoyé à l'ensemble des services publics. Il est désormais effectif et peut être mis en application si nécessaire.

➤ **Sécurité - conformité des bâtiments communaux**

A la demande de la commission de sécurité, un contrôle de la salle des fêtes a eu lieu et différents travaux doivent être réalisés pour une meilleure sécurité des usagers.

**3 . ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE CADRE DE VIE**

➤ **L'Aire de pique-nique « L'Eau Vive » « Les Groies »**

Des travaux de nivellement ont été effectués dans l'attente d'un aménagement correct qui se réalisera en 2011.

➤ **Entretien de la voirie**

- Les chemins de « chez Glasme », « Gatebourse » et « chemin des vignes » ont été refaits à neuf pour un coût de 24 678.02€
- L'entretien annuel sur l'ensemble des chemins de notre commune a été effectué en juillet pour un montant de 7265.70€.

➤ **Enfouissement des réseaux**

L'enfouissement des réseaux « le Gua » et « chez Deschamps » est terminé pour un coût total de 36 221 €.

➤ **Fleurissement**

Participation au concours des Villages Fleuris : Courcoury, en progrès, obtient le 3<sup>ème</sup> prix de sa catégorie.



#### 4 . ENTRETIEN et REPARATIONS des BATIMENTS COMMUNAUX

- **Salle des fêtes**  
Les travaux de rénovation de la façade de la salle des fêtes sont terminés. (Voir page 35)  
La commune se positionne à nouveau pour continuer ce travail sur l'autre aile.  
Coût des travaux : 2400 € + les matériaux : 1732 €
- **Achat de nouveaux luminaires extérieurs pour la salle des fêtes et la Mairie**  
Coût de l'investissement : 851.85 €
- **Réfection de la toiture d'un bâtiment communal à Gatebourse.**  
Coût (pris en charge par l'assurance) : 6 353.53 €
- **Renouvellement de matériels informatiques pour le secrétariat de la Mairie**  
Coût de l'investissement : 2 971.18 €
- **Achat d'armoires réfrigérées pour la salle associative et la salle des fêtes**  
Coût de l'investissement : 1 801.18 €

#### 5 . CULTUREL - COMMUNICATION

- **Bibliothèque Municipale**
  - Achat d'ouvrages. Coût : 739.00 €
  - Organisation d'exposition
  - Organisation du spectacle de Contes et Chansons de la Côte, coût : 650 € dont 150 € de subvention
- **Plan de la Commune**  
L'équipe municipale a réalisé un nouveau plan de la commune.  
Coût de l'opération : 1506.96 € dont 350.00 € de participation des partenaires.
- **Echange international**  
Signature d'un protocole d'amitié avec nos amis Hongrois de Szatmarcseke
- **Journal Communal**  
Participation de la commune pour le « trophée 2010 du meilleur journal municipal et intercommunal » organisé par l'association des Maires de Charente-Maritime.

#### **ELLE A MARCHE SUR LES PAS DE SON ANCETRE**



Charlotte GUTIERREZ, arrière-petite-fille de notre concitoyen émérite, René GUILLOT vient de se voir attribuer un prix au concours Défis Jeunes dans sa discipline qu'est le théâtre en terre africaine. Nous lui présentons toutes nos félicitations.

COURCOURY VU À TRAVERS LA PRESSE

**DES CLASSES**  
 jury / Les Gonds  
 HAUTE-SAINTEONGE N° 26 DU VENDREDI 10 SEPTEMBRE 2010

**Un peu plus d'émotion pour cette rentrée scolaire**

D'après quelques semaines, un jury de professeurs, parents et élèves du Collège des Gonds a élu le meilleur élève de la rentrée. Ce jury a récompensé les élèves qui ont fait preuve de créativité et d'originalité dans leurs travaux réalisés pendant les vacances.

Le gagnant de cette année est un élève de la classe de 6ème. Il a réalisé un travail remarquable sur le thème de la rentrée scolaire. Ses parents ont été très fiers de son succès.

Le Collège des Gonds a organisé cette compétition pour encourager les élèves à travailler dur et à être créatifs. Les professeurs ont été très impressionnés par le talent et l'effort des élèves.



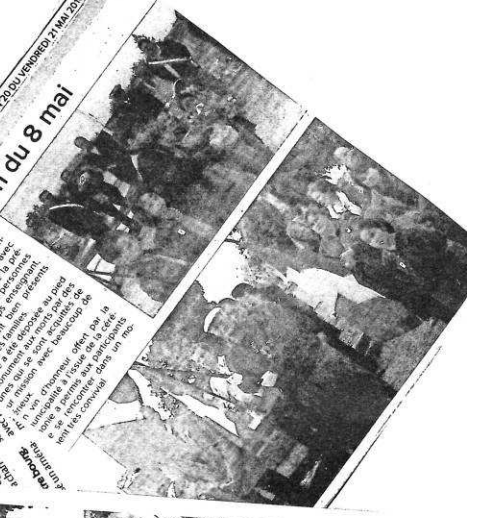
HAUTE-SAINTEONGE N° 2720 VEDREDI 11 MAI 2010

**Commemoration du 8 mai**

Le 8 mai 2010, la commune de Courcoury a organisé une cérémonie pour commémorer la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les participants ont défilé devant le monument aux morts et ont lu des lettres de soldats.

Le maire a prononcé un discours émouvant sur l'importance de la paix et de la liberté. Les enfants ont chanté des chansons patriotiques et ont joué de la musique.

La cérémonie a été très réussie et a permis de rappeler l'histoire de notre pays et de rendre hommage à ceux qui ont sacrifié pour la liberté.



HAUTE-SAINTEONGE N° 2720 VEDREDI 11 MAI 2010

**Les chantiers à venir**

Le maire de Courcoury a annoncé les chantiers à venir pour l'année 2010. Les travaux comprennent la rénovation de la salle des fêtes, la construction d'une nouvelle bibliothèque et la mise à jour des équipements sportifs.

Le budget pour ces chantiers est de 150 000 euros. Le maire a assuré que ces travaux amélioreront la qualité de vie des habitants et renforceront le patrimoine de la commune.

Les travaux commenceront dès le début de l'été. Les habitants seront tenus au courant de l'avancement des chantiers.



HAUTE-SAINTEONGE N° 2720 VEDREDI 11 MAI 2010

**Parés pour la sixième**

Les élèves de la sixième ont participé à une compétition de parés. Ils ont été récompensés pour leur créativité et leur originalité.

Le jury a sélectionné les meilleurs parés et les a présentés lors d'une cérémonie. Les gagnants ont reçu des prix et des diplômes.

Cette compétition a permis de développer la créativité des élèves et de leur donner l'occasion de montrer leur talent.



HAUTE-SAINTEONGE N° 2720 VEDREDI 11 MAI 2010

**Les cours moyens 2 ont reçu dictionnaires et calculatrices.**

Les élèves des cours moyens 2 ont reçu un dictionnaire et une calculatrice. Cette initiative a été organisée par le conseil municipal pour aider les élèves dans leurs études.

Le maire a remis les cadeaux à l'occasion d'une cérémonie. Les élèves ont été très heureux de recevoir ces objets.

Cette initiative a permis de soutenir les élèves et de leur offrir des outils utiles pour leur apprentissage.

HAUTE-SAINTEONGE N° 2720 VEDREDI 11 MAI 2010

**Opération nettoyage**

Une opération de nettoyage a été organisée dans la commune de Courcoury. Les habitants ont participé à la collecte des déchets et à la maintenance des espaces publics.

Le maire a remercié les participants pour leur engagement et leur contribution à l'entretien de la commune.

Cette opération a permis de nettoyer les rues, les parcs et les lieux publics, améliorant ainsi l'aspect de la commune.



HAUTE-SAINTEONGE N° 2720 VEDREDI 11 MAI 2010

**Un voyage magique**

Les élèves de la commune ont effectué un voyage magique à la découverte de la culture et de l'histoire de la région. Ils ont visité des sites historiques et ont participé à des ateliers.

Le voyage a été très enrichissant et a permis aux élèves de découvrir de nouvelles choses. Ils ont également pu échanger avec les habitants de la région.

Cette initiative a permis de renforcer le lien entre la commune et la région, et de promouvoir le patrimoine local.

HAUTE-SAINTEONGE N° 2720 VEDREDI 11 MAI 2010

**Union à la maison de la Seugne**

Le conseil municipal de Courcoury a rejoint l'Union à la maison de la Seugne. Cette union vise à améliorer la qualité de vie des habitants et à promouvoir le développement local.

Le maire a participé à une réunion de l'union et a exprimé son soutien à ses actions. L'union a plusieurs projets en cours, notamment la création d'un centre de loisirs et la mise en place de services sociaux.

Cette union est une initiative importante pour la commune et permettra de travailler ensemble pour le bien-être de tous.



HAUTE-SAINTEONGE N° 2720 VEDREDI 11 MAI 2010

**Kermesse de fin d'année**

Le conseil municipal de Courcoury a organisé une kermesse de fin d'année. Les habitants ont participé à des jeux, à des ateliers et à des animations.

Le maire a remercié les participants pour leur présence et leur contribution à la réussite de l'événement. La kermesse a été très réussie et a permis de passer une agréable soirée.

Cette kermesse a permis de renforcer le lien entre les habitants et de célébrer la fin de l'année.



HAUTE-SAINTEONGE N° 2720 VEDREDI 11 MAI 2010

**Les berges nettoyées**

Les berges de la commune ont été nettoyées. Les habitants ont participé à la collecte des déchets et à la maintenance des berges.

Le maire a remercié les participants pour leur engagement et leur contribution à l'entretien des berges. Ce nettoyage a permis de préserver l'environnement et de rendre les berges plus agréables.

Cette initiative a permis de sensibiliser les habitants à l'importance de l'entretien des berges et à la protection de l'environnement.

HAUTE-SAINTEONGE N° 2720 VEDREDI 11 MAI 2010

**Volontaires à pied d'œuvre**

Des volontaires à pied d'œuvre ont été mobilisés pour effectuer des travaux de maintenance dans la commune. Ils ont travaillé sur la réparation des routes et la maintenance des équipements publics.

Le maire a remercié les volontaires pour leur engagement et leur contribution à l'entretien de la commune. Ces travaux ont permis d'améliorer l'état des lieux et de garantir la sécurité des habitants.

Cette initiative a permis de mobiliser des bénévoles et de renforcer le lien entre la commune et ses habitants.



HAUTE-SAINTEONGE N° 2720 VEDREDI 11 MAI 2010

**Coiffes et neiges dentelles**

Le conseil municipal de Courcoury a organisé une exposition de coiffes et de neiges dentelles. Les habitants ont pu admirer des œuvres d'art réalisées par des artisans locaux.

Le maire a remercié les artisans pour leur talent et leur contribution à la culture locale. L'exposition a été très réussie et a permis de promouvoir le patrimoine artisanal de la commune.

Cette exposition a permis de sensibiliser les habitants à l'importance de l'artisanat et de leur offrir l'occasion de découvrir de nouvelles œuvres.



HAUTE-SAINTEONGE N° 2720 VEDREDI 11 MAI 2010

**Initiation aux saveurs**

Les habitants ont participé à une initiation aux saveurs. Ils ont découvert de nouvelles recettes et ont appris à cuisiner de manière saine et équilibrée.

Le maire a remercié les participants pour leur engagement et leur contribution à la promotion de la cuisine locale. Cette initiative a permis de renforcer le lien entre les habitants et de promouvoir les produits locaux.

Cette initiation a permis de sensibiliser les habitants à l'importance d'une alimentation saine et de leur offrir l'occasion de découvrir de nouvelles saveurs.

HAUTE-SAINTEONGE N° 2720 VEDREDI 11 MAI 2010

**Comme au bon vieux temps**

Les habitants ont vécu une journée comme au bon vieux temps. Ils ont participé à des jeux, à des ateliers et à des animations.

Le maire a remercié les participants pour leur engagement et leur contribution à la réussite de l'événement. Cette journée a été très réussie et a permis de passer une agréable journée.

Cette initiative a permis de renforcer le lien entre les habitants et de leur offrir l'occasion de découvrir de nouvelles activités.



HAUTE-SAINTEONGE N° 2720 VEDREDI 11 MAI 2010

**Heureux complément à l'exposition « L'Aunis et la Haute-Saintonge à l'aube du XXe siècle » la présentation des magnifiques coiffes anciennes sensibles à cet art. Des notamment auprès de vacanciers sensibles à cet art. Des initiations ont été proposées aux visiteurs.**

Le conseil municipal de Courcoury a organisé une présentation des magnifiques coiffes anciennes. Les visiteurs ont pu admirer des œuvres d'art réalisées par des artisans locaux.

Le maire a remercié les visiteurs pour leur intérêt et leur contribution à la promotion de la culture locale. Cette initiative a permis de sensibiliser les visiteurs à l'importance de l'artisanat et de leur offrir l'occasion de découvrir de nouvelles œuvres.

Cette présentation a permis de renforcer le lien entre la commune et ses visiteurs et de promouvoir le patrimoine artisanal de la commune.

# INFOS PRATIQUES

## **Assainissement collectif, comment ça marche ?**

### **Qu'est-ce-que l'assainissement collectif ?**

L'assainissement est dit "collectif" lorsque l'habitation est raccordée à un réseau communal d'assainissement.

Cela concerne le plus souvent les milieux urbanisés ou ceux d'habitats regroupés.

### **Modalités d'évacuation des eaux usées**

Les réseaux de collecte des eaux usées ou "égouts" ont pour fonction de recueillir les eaux usées de toutes origines et de les acheminer vers les stations d'épuration où elles sont traitées.

Il existe 2 types de réseau :

- le réseau unitaire : il reçoit ensemble les eaux usées et les eaux pluviales
- le réseau séparatif : il se compose de 2 collecteurs séparés, un pour les eaux usées, un autre pour les eaux pluviales

### **Modalités d'épuration des eaux usées**

Le traitement des eaux usées est réalisé dans les stations d'épuration. On y dégrade et sépare les polluants de l'eau, pour ne restituer au milieu naturel (mer, cours d'eau) que les eaux dites "propres".

### **Obligation de raccordement aux égouts**

Le raccordement des habitations aux égouts disposés pour recevoir les eaux usées domestiques est obligatoire dans le délai de 2 ans à compter de la mise en service du réseau de collecte des eaux usées.

Il est réalisé sous la voie publique à laquelle les immeubles ont accès soit directement soit par l'intermédiaire de voies privées ou de servitudes de passage.

Tous les ouvrages nécessaires pour amener les eaux usées à la partie publique sont à la charge exclusive du propriétaire.

### **Redevance d'assainissement**

Tout service public d'assainissement collectif ou non collectif donne lieu à la perception de redevances par tous les utilisateurs, dès lors que leur immeuble ou leur maison sont raccordés au réseau d'assainissement.

Les factures des habitations non raccordées à un réseau collectif ne comprennent pas de rubrique "assainissement collectif".

Le montant de la redevance dite "d'assainissement" est fixé par l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI).

Elle comprend :

- une partie **variable** déterminée en fonction du volume d'eau prélevé par l'utilisateur sur le réseau public de distribution d'eau,
- une partie **fixe** servant à couvrir tout ou partie des charges fixes du service.

Cette redevance communale correspond sur la facture d'eau à la rubrique "collecte et traitement des eaux usées". Pour les établissements publics de coopération intercommunales de moins de 1.000 habitants aux ressources en eau abondantes, le président de l'EPCI peut demander au préfet l'autorisation de mettre en place une tarification forfaitaire identique pour tous les usagers ou variable selon les besoins de ceux-ci.

### Pénalité en l'absence de raccordement

Si l'obligation de raccordement n'est pas respectée dans le délai fixé, le consommateur court le risque de se voir infliger une pénalité pécuniaire : sa redevance d'assainissement peut être majorée (augmentée) sur décision du conseil municipal, dans la limite de 100 % de son montant initial.

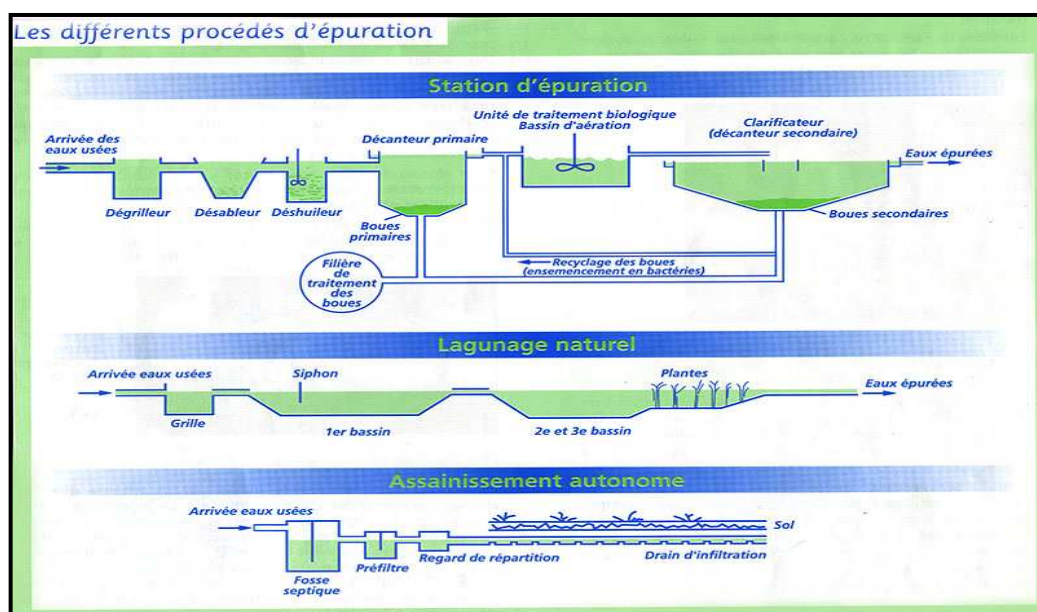
La commune, après mise en demeure, peut procéder d'office aux travaux nécessaires, aux frais du propriétaire (y compris les frais de gestion), même sur le domaine privé.

### Rejets interdits

Le consommateur est tenu d'observer certaines précautions ; le réseau d'assainissement n'est pas destiné à recevoir les déchets domestiques.

Sont notamment prohibés :

- l'évacuation de toute substance ou tout produit présentant un risque pour le personnel d'entretien des réseaux, susceptible de dégrader les installations d'assainissement ou d'en entraver le bon fonctionnement tels les hydrocarbures, les acides, les huiles de vidange, les substances toxiques ou inflammables, les médicaments....,
- les rejets de toute activité professionnelle exercée dans un immeuble d'habitation doivent faire l'objet d'un traitement spécifique, si leur composition diffère de celle des eaux usées domestiques.



## **Demandez votre composteur gratuit !**

Pour inciter à la pratique du compostage domestique, la Communauté de Communes du Pays Santon fournit gratuitement des composteurs à la population. Pour les récupérer, il suffit de se rendre aux permanences hebdomadaires du maître composteur qui ont lieu le :

- **mercredi de 13h30 à 17h**
- **vendredi de 13h30 à 17h**

Pour en savoir plus : contactez Mathilde Colombier au 05.46.98.07.19

### **CINQ BONNES RAISONS DE COMPOSTER**

- **Un engrais gratuit** : fabriquer son compost avec ses déchets est une solution économique !
- **Un engrais riche et sain** : le compost est plus efficace que l'engrais minéral
- **Moins de trajets en déchetterie** : j'utilise mes déchets verts pour le compost, donc je vais moins souvent en déchetterie.
- **Un geste pour l'environnement** : économique, le compost est aussi écologique
- **Une « fabrication » à domicile** : j'utilise un produit « maison » pour cultiver mes plantes.

### **FERMETURE DE LA DECHETTERIE DE BRASSAUD**

En raison de travaux engagés sur le site, la déchetterie de Brassaud, située 1 rue des Sables à Chermignac, est fermée depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2010. La distribution gratuite de compost est également interrompue. Seul le dépôt de déchets verts est accepté en semaine (fermé le samedi), pendant toute la durée du chantier.

La Communauté de Communes du Pays Santon invite la population à utiliser les trois autres déchetteries du territoire :

#### **Déchetterie Nord**

Rue de Taillebourg  
à Saintes

A compter du 1<sup>er</sup> octobre

**ouverte**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h  
et de 14h à 18h

Le samedi de 9h à 18h  
Fermée le dimanche

#### **Déchetterie Ouest**

ZA des Côteaux  
à Saintes

A compter du 1<sup>er</sup> octobre  
**ouverte**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h  
et de 14h à 18h

Le samedi de 9h à 18h  
Le dimanche de 9h à  
12h30

#### **Déchetterie artisanale**

Ecosite – ZA Les Charriers  
à Saintes

**ouverte**  
de 8h à 13h et de 16h à 18h  
du lundi au vendredi.

Fermée les samedis,  
dimanches et jours  
fériés

Les personnes souhaitant obtenir des renseignements complémentaires peuvent contacter le service environnement de la Communauté de Communes au 05.46.98.07.19.

## LES GESTES DU TRI SELECTIF

*Vous êtes de plus en plus nombreux à trier. Toutefois, certaines erreurs persistent. Voici quelques rappels pour ne pas se tromper.*



### Les emballages



**à déposer avec les emballages recyclables**



**Les bouteilles et briques alimentaires**



**Les flacons de produits d'hygiène**



**Les flacons de produits ménagers**



**Les emballages en papier ou carton**



**Les boîtes de conserves, canettes, aérosols et barquettes en aluminium**

### Les erreurs à ne pas commettre

**Films et sacs plastiques**



**barquettes en plastique en polystyrène ou pots de yaourt**



**couches-culottes**



**Je les jette dans la poubelle traditionnelle**



## Le papier



### A déposer avec le papier recyclable



Papiers, Journaux, magazines et catalogues, prospectus et annuaires, enveloppes blanches...

### Les erreurs à ne pas commettre :



Films en plastiques et suremballages de journal



enveloppes kraft



Papier peint



cartes postales et routières



Je les jette dans la poubelle traditionnelle

## Le verre



### A déposer avec le verre recyclable



Bouteilles



Pots et bocaux

### Les erreurs à ne pas commettre :



Ampoules, verres à boisson, vitre et miroir, vaisselle, faïence et porcelaine, pots de fleurs...

Je les apporte en déchetterie !

## **Les aides à la rénovation : le Programme d'Intérêt Général**

A travers le Programme d'Intérêt Général, la Communauté de Communes verse des aides financières pour aider les propriétaires à rénover leur logement.

Le PIG version 2010 s'est donné trois objectifs prioritaires : lutter contre l'habitat indigne, combattre la précarité énergétique et favoriser les logements à loyers conventionnés.

Il s'adresse à deux types de propriétaires :

- les propriétaires occupants
- les propriétaires bailleurs

### **Les aides pour les propriétaires occupants**

#### **Pour les travaux de lutte contre l'habitat indigne et de sortie d'insalubrité**

- **La participation de l'ANAH** peut aller jusqu'à 55% du montant hors taxe des travaux plafonné à 30 000€ hors taxe.
- **La Communauté de Communes du Pays Santon** participe jusqu'à 15% du montant hors taxe des travaux plafonné à 30 000€.

#### **Pour lutter contre la précarité énergétique**

- La Communauté de Communes du Pays Santon participe jusqu'à 15% des montants de travaux à condition que les propriétaires soient éligibles à l'ANAH, avec une subvention maximale de 1 000€.

#### **Pour les travaux d'amélioration de logement**

- **L'ANAH participe** selon les revenus des propriétaires jusqu'à 20% ou 35% pour des travaux plafonnés à 13 000€ hors taxe.

#### **Pour les travaux d'adaptation et de maintien à domicile**

- **La participation de l'ANAH** peut représenter jusqu'à 70% du montant hors taxes des travaux plafonnés à 8 000€ hors taxe.

### **Les aides pour les propriétaires bailleurs**

#### **Pour les travaux classiques de réhabilitation des logements locatifs**

- **La participation de l'ANAH** représente selon les revenus des propriétaires jusqu'à 35% de la dépense subventionnable plafonnée selon la réglementation de l'ANAH en vigueur.
- **La participation de la Communauté de Communes du Pays Santon** peut aller jusqu'à 15% de la dépense subventionnable retenue par l'ANAH pour la réalisation de logements locatifs à loyer conventionné.
- **La participation de la Ville de Saintes** représente un taux de 5% de la dépense subventionnable retenue par l'ANAH pour la réalisation de logements locatifs à loyer conventionné pour les logements de type 2 et 3.

#### **Pour les travaux de sortie d'insalubrité**

- **La participation de l'ANAH** peut aller jusqu'à 55% du montant hors taxes des travaux plafonnée à 30 000 euros
- **La participation de la Communauté de Communes** peut aller jusqu'à 15% de la dépense subventionnable retenue par l'ANAH.

#### **Pour tout renseignement :**

Une permanence d'information et de conseil sur les aides à la rénovation de l'habitat vous accueille à la Maison de l'Habitat, 2 place Saint-Pierre à Saintes.

#### **Permanence d'information sur le Programme d'Intérêt Général**

Le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, sans rendez-vous.

Le lundi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, sur rendez-vous

Tel : 05 46 94 54 05 [maison-habitat@cc-pays-santon.fr](mailto:maison-habitat@cc-pays-santon.fr)

## **Stage Seniors : en route vers la tranquillité !**

Le 7 avril 2011 de 14h à 17h

**Vous avez 60 ans ou plus et vous souhaitez vous remettre en question concernant votre conduite ? Pour vous et les autres usagers de la route, profitez du stage de réactualisation des connaissances animé par l'association de Prévention routière de Charente-Maritime !**

A cette occasion, la Police Nationale interviendra en début de séance pour donner quelques conseils très simples en matière de cambriolages, vols, escroqueries...

Au programme de la session : le code de la route, les priorités, les nouveaux panneaux, les giratoires, le constat amiable pré-rempli, les situations à risques, l'attitude des cyclistes et motocyclistes, l'action des médicaments, les consultations médicales

Stage organisé en partenariat avec :



### **INSCRIPTION**

#### ***Stage seniors : en route vers la tranquillité !***

Modalités :

**Renvoyer ce bulletin d'inscription dûment rempli sans tarder (nombre de places limité) à l'adresse suivante à la Communauté de Communes du Pays Santon, 4 avenue de Tombouctou, 17100 SAINTES (fax : 05 46 74 29 46)**

- ✓ A réception de votre bulletin d'inscription, votre place est réservée
- ✓ Frais d'inscription :
  - Personnes domiciliées sur une commune de la Communauté de Communes du Pays Santon : 5 €
  - Personnes hors Communauté de Communes du Pays Santon : 15 €

**Le règlement se fait le jour du stage.**

✂ -----

Je m'inscris au « stage senior » qui se tiendra le jeudi 7 avril 2011 de 14h à 17h

Nom/prénom : .....

Adresse : .....

Tel : .....

Email : .....

*Vous recevrez en retour une confirmation de votre inscription et les détails pratiques pour vous rendre à cette rencontre*

## **Réunion d'information sur les mesures de protection**

Le Centre Local d'Information et de Coordination du Pays de Saintonge Romane  
« SENIOR Info » en partenariat avec l'Association France Alzheimer 17,  
vous invitent à une réunion d'information sur les **mesures de protection** le

**Judi 27 janvier 2011  
de 14 h à 16 h  
Salle Val de Charente  
72 – 74 Cours Paul Doumer  
(Parking rue Alma)  
à Saintes**

avec l'intervention de Mme LUU, directrice des services sociaux et Mme NEDELEC,  
responsable service UDAF.

Renseignements à « SENIOR Info »  
CLIC du Pays de Saintonge Romane  
au 05.46.94.59.59.

ou Association France Alzheimer au 05.46.92.25.18



---

## **URBANISME**

### **Déclarations de travaux ou constructions en Mairie**

Depuis quelques temps, nous nous sommes aperçus que beaucoup de travaux se faisaient sans demande préalable auprès de la Mairie ou sans respecter les prescriptions des autorisations d'urbanisme et souvent sans tenir compte du règlement du Plan Local d'Urbanisme (consultable en Mairie) qui vise à harmoniser l'aspect des constructions sur notre commune.

Si vous souhaitez faire des travaux : changer vos fenêtres, refaire la toiture, changer votre porte d'entrée ou de garage, mettre un abri de jardin, construire une piscine ... Vous devez faire une déclaration et tout particulièrement si votre habitation se trouve dans le périmètre des bâtiments historiques qui détermine l'obligation de l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Il faut savoir que le non-respect de ces règles peut entraîner des sanctions lourdes : amende, mise aux normes des constructions jusqu'à la démolition de la construction non-conforme.

N'hésitez pas à venir vous renseigner à la Mairie, nous sommes à votre disposition pour vous aider à déposer vos demandes ;

**NE JAMAIS COMMENCER LES TRAVAUX SANS AUTORISATION.**

Extrait du code de la construction :

**Article L151-1** : Le Maire ou ses délégués peuvent visiter les constructions en cours et procéder aux vérifications qu'ils jugent utiles. Ce droit peut être exercé après l'achèvement des travaux dans un délai de trois ans.



PRUDENCE SOUS LES LIGNES



Rte

Reseau de transport d'électricité



« Sous les lignes prudence : Restons à distance. »



Travaux agricoles, de bâtiments ou publics, élagage, loisirs de plein air, sont des activités à risques si elles sont effectuées à proximité de lignes électriques sans respecter quelques précautions élémentaires.



Le danger existe en cas de contact avec une ligne électrique, ou en s'approchant trop près, notamment en manipulant un objet vers la ligne. Cela peut provoquer un arc électrique, appelé amorçage, ce qui entraîne un risque d'électrocution. Il faut donc être prudent et rester à distance dès lors que l'on se trouve à proximité d'une ligne électrique, que ce soit pour le travail ou pour les loisirs.

## QUELQUE SOIT L'ACTIVITE, A PROXIMITE D'UNE LIGNE, PRUDENCE. RESTONS A DISTANCE

*Pour éviter tout risque d'accident et se détendre ou travailler en toute sécurité il suffit de rester à distance et de respecter quelques mesures simples de PREVENTION*

### AGRICULTEURS :

- Installez et déplacez le matériel d'arrosage avec précaution sous les lignes électriques ;
- Ne rehaussez pas votre terrain sous une ligne électrique
- Soyez attentifs lors d'un élagage à proximité d'une ligne électrique.



### AMATEURS DE SPORTS ET DE LOISIRS EN PLEIN AIR :

- Consultez les cartes pour connaître les zones à risques ;
- Vérifiez les vents.



### PÊCHEURS :

- Évitez de pêcher près des lignes électriques ;
- Renseignez vous sur les zones à risques (Fédération de Pêche) ;
- Tenez votre canne en position horizontale si vous passez sous une ligne électrique.

### PROFESSIONNELS DU BTP :

- Vérifiez que la Demande de Renseignements et la Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DR ICT) aient bien été faites ;
- Ne manœuvrez pas seul dans un environnement à risque ;
- Examinez avec votre distributeur ERDF ou RTE les principales Mesures de prévention à prendre.





## Le comportement préconisé en cas de tempête

### Que faire pendant une tempête

- ◆ Débranchez les appareils électriques et antennes de télévision
- ◆ Utilisez des appareils à piles ou rechargeable pour vous éclairer et vous tenir informé (radio).
- ◆ Coupez le disjoncteur de votre habitation et utilisez des lampes de poche.
- ◆ N'ouvrez pas votre congélateur (voir la notice de l'appareil pour connaître la durée maximum de sauvegarde des produits en absence de courant).

### Que faire après une tempête

- ◆ Suivez les instructions données par les services de sécurité ou par radio et utilisez le téléphone uniquement en cas d'urgence pour ne pas gêner les services de secours et de sécurité.
- ◆ Rapprochez vous de votre correspondant Tempête dans votre mairie.

#### *Pour votre sécurité :*

- ◆ Ne jamais toucher aux lignes électriques tombées à terre ou arrachées.
- ◆ Ne pas essayer de dégager un objet emmêlé dans une ligne électrique ou accroché à celle-ci.
- ◆ Ne jamais pénétrer dans une installation de distribution d'énergie électrique (postes de transformation,...)
- ◆ Ne procéder à aucune manœuvre sur les installations de distribution d'énergie électrique.

Votre sécurité, celle de vos proches, de vos voisins, des agents ERDF en intervention sur le réseau électrique dépend du strict respect de ces consignes.

ERDF rappelle à tous ses clients que tout contact avec une ligne électrique peut entraîner la mort ou des blessures graves (brûlures, séquelles irréversibles, décès de l'électrisé). Les seules personnes autorisées à s'approcher des lignes électriques, et à procéder à des manœuvres sur ses installations sont les professionnels qualifiés par ERDF.

#### *Conseils pratiques :*

- ◆ Pensez à écouter la radio dans votre voiture pour rester informé.
- ◆ Recharger votre téléphone mobile sur votre allume cigare.

#### **Si vous désirez installer un groupe électrogène personnel**

- ◆ Assurez-vous de l'utiliser en toute sécurité, conformément aux instructions du constructeur.
- ◆ Veillez à couper votre disjoncteur afin d'éviter de mettre sous tension le réseau et mettre ainsi en danger nos intervenants.
- ◆ Veiller à l'installer à l'extérieur pour éviter tout risque d'intoxication.



# L'ECHO DES MARAIS

## Savez-vous ce qu'est une espèce invasive ?

Depuis que l'homme voyage et pratique le commerce, il transporte, volontairement ou non, tout un cortège d'espèces animales ou végétales qui peuvent ainsi s'implanter sur de nouveaux territoires. Les introductions sont souvent, à l'origine, volontaires, comme c'est le cas pour le Ragondin, importé pour sa fourrure.

La plupart des espèces introduites dans un nouvel environnement ne survivent pas et finissent par disparaître. Mais quelques-unes, plus résistantes, profitent de conditions de vie adaptées et des déséquilibres écologiques pour s'implanter.

Une espèce est dite invasive lorsque, établie dans un nouvel environnement, elle nuit à sa diversité biologique. Elle se multiplie rapidement, ne trouvant pas de concurrence ou de prédateurs, augmente sa répartition géographique et ses effectifs sur un site.

La majorité des espèces invasives s'installe sur des milieux naturels dégradés par les activités humaines. On estime que sur 1000 espèces importées, une seule devient « espèce invasive ».

Les espèces invasives sont aujourd'hui considérées comme la deuxième cause de perte de biodiversité dans le monde (après la destruction des habitats).

La restauration ou le maintien du bon fonctionnement de ces milieux permet de limiter, voire de prévenir la colonisation de ces espèces.

Voici les principales espèces invasives qui vous entourent :



Ragondin



Ecrevisse de Louisiane



©J. Hexaire Frelon asiatique



Erable negundo



Jussie



Egeria densa



Myriophylle du Brésil



Buddleia davidii  
arbre à papillons



Sumac de Virginie



Sycos anguleux



Renouée du Japon



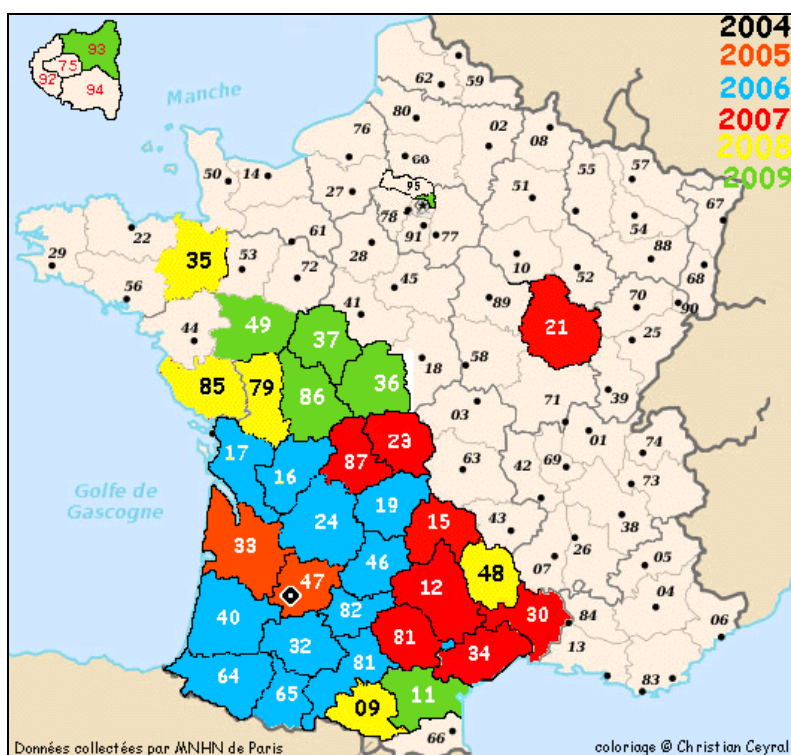
Herbe de la pampa

Il est vivement conseillé de ne jamais planter ces espèces végétales (et le Baccharis, l'Ailanthé, le Robinier faux-acacia, le Bambou, la Canne de Provence...). Les espèces locales sont adaptées à nos climats et se développent en harmonie dans le milieu qui les entoure. Ces espèces exotiques ne jouent aucun rôle dans la chaîne alimentaire de nos contrées. En outre, celles-ci prolifèrent très rapidement étouffant le milieu environnant, diminuant la ressource alimentaire des espèces locales.

Dans le cas des espèces aquatiques invasives, il est fortement recommandé de ne pas intervenir soi-même, au risque de disséminer les végétaux et augmenter leur répartition géographique.

### Exemple : Illustration de la progression de l'invasion du Frelon asiatique

32 départements sont occupés par le Frelon asiatique en 2009  
Un département est colonisé à la première déclaration de nid (Sources MNHN de Paris).  
C'est l'année suivante qu'ils colonisent vraiment le département



Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la charte Natura 2000 A11 : <http://pc70valcharente.n2000.fr>

La liste des espèces invasives sur Wikipédia, Les articles sur les espèces invasives sur : [www.forum-marais-atl.com](http://www.forum-marais-atl.com)

Pour tout renseignement relatif au site Natura 2000 « Moyenne vallée de la Charente, Seugne et Coran » (conseil en environnement, charte et contrat Natura 2000, MAE), n'hésitez pas à faire appel à **Justine COULOMBIER**, Animatrice Natura 2000,

LPO - Fonderies royales - 8-10 rue Pujos - BP 90263 - 17305 Rochefort - 05.46.82.12.34 - [justine.coulombier@lpo.fr](mailto:justine.coulombier@lpo.fr)

<http://pc70valcharente.n2000.fr>





Achillée millefeuille  
(Herbe au charpentier)



Origan commun  
(Marjolaine sauvage)



Clématite sauvage  
(Herbe aux gueux)



Guimauve officinale



Mauve sylvestre



Hièble ou Yéble en automne



Scabieuse lucida



Liseron des haies



Eupatoire à feuilles de chanvre



Linaire commune



Armoise vulgaire  
(Herbe aux cent goûts)



Epilobe hérissée



Cardère sauvage  
(Cabaret des oiseaux)



Chardon des marais



Cirse des champs



Chicorée sauvage



Panicaut champêtre  
(Chardon-Roland)



Gouet tacheté  
(Arum tacheté)



Tamier commun  
(Herbe aux femmes battues)



Ortie en fleur



Centaurée jacée  
(Tête de moineau)



Renouée du Japon - Belle invasive  
**NE PAS TRANSPLANTER**



Renouée des oiseaux  
(Trainasse)



Datura - Pomme épineuse  
**POISON VIOLENT**

## **LA BOURDAINE**



Lors de la journée de la Seugne du 5 septembre 2010, Madame Emmanuelle CHAMPION, dans le cadre de Natura 2000, fit découvrir au groupe qu'elle encadrait les nombreux arbrisseaux de bourdaine (encore appelée frangule ou rhubarbe des paysans) qui croissent dans le marais de l'Anglade.

La floraison dure de mai à août et les fleurs blanc verdâtre se transforment en drupes vertes qui virent au rouge puis au noir. Lors des opérations de restauration par débroussaillage, pratiquement une tonne de bourdaine a été sortie. La « moisson » a été dirigée vers le CRITT Lycée Horticole de Rochefort-sur-Mer dans le cadre de son programme sur les teintures végétales.

Après essais, les résultats se sont avérés époustouffants. La teinture obtenue – couleur cannelle - à partir des graines est non seulement superbe, mais elle est aussi stable aux UV, ce qui la rend propice à une utilisation en tissu d'ameublement. Autre expérimentation, les étudiants du Lycée Jamain également de Rochefort-sur-Mer vont bénéficier de tissu teinté avec la bourdaine de l'Anglade pour créer leurs vêtements de mode de l'année.

Il est donc convenu de renouveler chaque année, l'opération d'évacuation sachant que la bourdaine pourra être utilisée plutôt que destinée au compostage.

PS : Plante aux multi usages : Le cœur rouge et l'aubier jaune du bois de bourdaine étaient autrefois utilisés dans la préparation de purgatifs. De nos jours, il est fait usage de la bourdaine dans les tisanes laxatives, et dans le traitement des rhumatismes, du diabète etc...

Par ailleurs, les branches droites et flexibles peuvent également être employées en vannerie.

Enfin, le bois entre dans la composition de la « poudre noire » explosif (poudre à canon).

## **ROSALIE DES ALPES**

Début juillet 2010, pour la deuxième année consécutive, une Rosalie des Alpes, espèce en voie de disparition a fait une halte dans un jardin de « Chez Gallet ».



Si vous avez la chance de rencontrer ce magnifique insecte (environ 3 cm de long sans les antennes), ne l'effrayez pas, ne le dérangez pas, dites à vos enfants d'en prendre soin et de le protéger. Les marais de la Charente et de la Seugne sont un des rares endroits en Europe où l'on en trouve encore quelques spécimens. Quand on n'en verra plus ici, une espèce aura disparu et la biodiversité, si nécessaire à l'homme s'en trouvera amoindrie.

**ERADICATION DE LA JUSSIE EN LA PRAIRIE DE GAZILLAN**

**SEPTEMBRE 2010**

La jussie, vivace, est une redoutable envahissante qui double sa masse toutes les 2/3 semaines



Elle forme des herbiers très denses voire inextricables qui éliminent les autres plantes servant d'abri à la micro faune, aliment de base des poissons

Les pieds de jussie sont arrachés manuellement, collectés dans des paniers à claire-voie, récupérés dans des bennes métalliques avant incinération



Barge utilisée pour l'arrachage quand le niveau d'eau permet de naviguer sur les étiers



Echeveau végétal inextricable



Arrachage au croc



Transport par camion jusqu'à la benne

## **PREMIERE JOURNEE DE LA SEUGNE 5 SEPTEMBRE 2010**

*(D'après Texte de Jean-Marie QUILLET CDC PAYS SANTON)*

Plus de 250 personnes ont découvert le delta de la Seugne dans le cadre de la journée d'animations organisée par la Communauté de Communes du Pays Santon.

La Communauté de Communes a engagé depuis 2007 un projet d'entretien et de mise en valeur du delta de la Seugne, projet qui a prioritairement traité des questions d'entretien des bords de cours d'eau. Il s'est poursuivi cette année par un premier chantier d'arrachage de la Jussie (une plante exotique invasive) sur les communes de Courcoury et de Les Gonds.



*Conférence du matin*



*Déambulation entre rouches et roseaux dans le marais de l'Anglade*

Cette journée de la Seugne s'intègre également dans ce projet comme la seconde action de sensibilisation et d'ouverture au public après la mise en place du sentier d'interprétation des passerelles sur la commune de Les Gonds.

Cette manifestation s'est déroulée sur Les Gonds, la Jard, Courcoury avec comme Point Central : la Maison de la Seugne.

Dès le matin, près de 80 personnes se sont retrouvées pour participer à la conférence : « Le delta : un site naturel remarquable ». Toutes les animations ont fait le plein !

Plus de 200 personnes ont parcouru le marais et participé aux activités thématiques encadrées par des passionnés (bénévoles ou professionnels), de l'entretien du marais de l'Anglade, à la frayère à brochets en passant par les promenades en calèche ou encore une descente en canoë qui leur ont permis de découvrir les richesses et les activités traditionnelles.

Plus de 10 partenaires s'étaient mobilisés<sup>(1)</sup> pour accompagner des groupes de 15 à 20 personnes tout l'après-midi. Tous les naturalistes locaux avaient été mis à contribution pour une exposition photographique sur la richesse environnementale de la Seugne et de la Charente qui a beaucoup plu. Cette exposition est maintenant mise à disposition de tous et tournera sur tout le département.

En conclusion, cette première journée a été une satisfaction qui a permis de donner vie à la Maison de la Seugne. Nous espérons vivement que cette manifestation pourra être réitérée l'an prochain.

Pour toutes informations et tout particulièrement pour l'identification et l'entretien des parcelles de marais :  
contacter Mr Jean-Marie QUILLET chargé de mission à la CDC du Pays Santon

<sup>(1)</sup> Structures partenaires de la Journée de la Seugne : ACCA de Les Gonds, Association Pérennis, Chambre d'Agriculture, Cellule migrateur, Centre Régional de la Propriété Forestière, Conservatoire Régional des Espaces Naturels, Fédération de Pêche, Ligue de Protection des Oiseaux, Nature Environnement 17, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Société Botanique du Centre Ouest.

## **IDEE DE BRICOLAGE POUR LONGUES SOIREES D'HIVER**

**HÔTEL A INSECTES VU DANS LE JARDIN DES SENS DE COUTIERES (79)  
- PROXIMITE DE MENIGOUTE -**

Pour attirer les insectes utiles au jardin, rien de tel que d'y installer des refuges conçus pour les héberger. Vous pouvez même les rassembler dans un « hôtel à insectes », comme celui qui a été construit. Il contribue à enrichir au fil des ans la micro faune d'insectes auxiliaires et pollinisateurs du jardin.



# NOTRE CLIN D'ŒIL HISTORIQUE

## DOCUMENT ANCIEN (1791)

Merci à Maryse et Emmanuel ESPIEUX de nous avoir ouvert leurs archives personnelles. Nous en avons extrait ce document émouvant parce qu'il pose la question du logement des aînés. Cette question d'actualité est donc aussi très ancienne puisqu'elle se posait déjà ici même, à Courcoury, au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Mais revenons au document, dont voici le texte :

*« Aujourd'hui, vingt six du mois de septembre mil sept cent quatre vingt onze avant midi, pardevant nous notaire royal soussigné, présents les témoins bas nommés, ont comparu Jean Météreau journalier demeurant au village des Frugers paroisse de Courcoury, et Anne Bernoneau sa femme demeurant avec luy, lesquels ont dit et exposé, que n'ayant point d'enfants de leur mariage, estant parvenus l'un et l'autre à un grand âge, acablés d'infirmités, et par conséquent hors d'état de pouvoir avoir soin d'eux, leurs facultés ne leur permettant pas nom (sic) plus de prendre un domestique pour les soigner, ils se sont mutuellement déterminés de se retirer chacun chés leurs parans, affin d'y trouver les secours nécessaires à leur état, et pour éviter toutes discussions à l'avenir entre leurs dits parans, ils ont fait le partage de leurs meubles ainsy que suit ... »*

On apprend, dans la suite de cet acte, que les deux vieux époux s'étaient mariés le 8 janvier 1743, soit 48 ans avant d'être contraints à cette séparation qui les éloignait l'un de l'autre pour la fin de leur vie. On apprend aussi qu'ils se partageaient de misérables biens. L'acte était signé et authentifié par TERCINIER, notaire royal.

### 1791 en France : une année charnière

Cette année, peu souvent mise en avant dans les représentations de la Révolution française, est pourtant importante dans notre histoire politique. Il s'y met en place les fondements de notre démocratie.

Par la proclamation de la première constitution de notre histoire, le 14 septembre 1791, la France devient une monarchie constitutionnelle où Louis XVI en devenant roi des Français reconnaît la souveraineté nationale. La Nation devient ainsi l'unique source du pouvoir.

Par la fuite et l'arrestation à Varennes de Louis XVI en juin 1791, la France commence à envisager le remplacement de la monarchie par la République.



Aujourd'hui vingt six du mois De Septembre mil sept cent quatre vingt  
 Unze avant midy, pardevant nous notaire royal Soussigné, présents les témoins  
 Canoniques, ont comparus Jean Mitereau journalier demeurant au village  
 des freres parville de Courmayeur, et Anne Bernouveau sa femme demeurante  
 avec luy, lesquels ont dit & Exposé, que n'ayant point d'enfans de leur  
 mariage, étant parvenus l'un & l'autre a un grand âge, acablés  
 de infirmités, & par conséquent hors d'état de pouvoir avoir soin d'eux,  
 leur faculté ne leur permettant pas non plus de prendre un domestique  
 pour les soigner, ils se sont mutuellement déterminés de se retirer chacun  
 chez leurs parents, afin d'y trouver les secours nécessaires a leur Etat, & pour  
 éviter toutes discussions a l'avenir entre leurs dits parents, ils ont fait  
 le partage de leurs meubles ains; que suit; Sçavoir que ledit Mitereau  
 appelle les meubles qui luy ont été constitués par son contrat de  
 mariage avec laditte Bernouveau, en date du huit janvier mil sept  
 cent quarante trois au rapport de demourées notaires royal, contrôlé  
 & validés ledit neuf dudit par charton, lesquels meubles consistent  
 En quatre crebis noires, six linces de toile de toupie, une nappe  
 semée de toile ou charlit, un couvert de bouts de laine, deux sacs  
 de toile, quatre serviettes, un chaudron écoulant un seau un petit  
 pot de bois, quatre Culiers de tain, un couty, et un petit coffre



## ÉGLISE SAINT MARTIN DE COURCOURY



En regagnant la place de l'église d' « étranges petits soleils gravés sur les pierres de taille » <sup>(1)</sup> du mur sud font « immédiatement penser à des cadrans solaires primitifs ». <sup>(1)</sup> D'après A. DELANÇON on en trouve sur de nombreuses églises saintongeaises, mais uniquement sur les églises romanes. Il s'agirait donc de graffitis antérieurs au XIII<sup>ème</sup> siècle. « Leur facture maladroite et leur imprécision montrent à l'évidence que le graveur ne maîtrisait pas les techniques des tracés complexes ». <sup>(1)</sup> Deux cadrans de cette facture sont gravés sur le mur sud de l'église de Courcoursy. Encore bien visibles de nos jours : les orifices qui recevaient la petite tige de fer ou de bois dont l'ombre portée par le cadran indiquait l'heure. « Sans doute étaient-ils utilisés par les prêtres (heures canoniales) mais, peut-être les villageois trouvaient ils là quelques repères pratiques pour les moments importants de la journée ». <sup>(1)</sup>

Jetons une dernière fois un œil sur le clocher. On remarque que tous les appuis des baies géminées ont été surélevés, surtout au sud où l'allège est également percée de deux bouches à feu. Ces éléments d'architecture ont incontestablement une fonction défensive. S'agit-il de fortification datant de la guerre de Cent Ans ? On peut le supposer puisque la Saintonge fut un des enjeux de cette guerre franco-anglaise.

Enfin, l'aviez-vous remarqué : la petite tête qui ponctue au nord le cordon mouluré qui parcourt le chevet, est-elle bien celle d'une femme ?

*La photo nous laisse dans le doute !*



Cette église qui est (et reste environ 900 ans après sa construction) avant tout un lieu de culte, nous livre beaucoup d'indices sur la vie de nos ancêtres dont elle a été un témoin privilégié.

Elle nous laisse entrevoir :

- que peu après l'an 1000, l'embellie démographique et économique des XI<sup>ème</sup> et XII<sup>ème</sup> siècles a permis l'expression de talentueux bâtisseurs.
- qu'aux XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles le peuple (bas clergé et villageois) utilisait, pour mesurer le temps, un mur de cet édifice en pierre.
- que la guerre (de cent ans au XIV<sup>ème</sup> siècle ?) avait conduit à fortifier l'église, considérée comme un refuge par la population.
- qu'au XVI<sup>ème</sup> siècle un seigneur régnant sur Courcoursy s'était fait construire une chapelle de qualité alors que la voûte de la nef n'a jamais été terminée.
- que l'accroissement de la population à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle (peu avant la révolution) avait nécessité l'extension de la nef.
- que le XIX<sup>ème</sup> siècle s'était principalement intéressé » à l'entretien et à la décoration (vitraux, niche, chaire...).

Cette église nous livrera sans doute d'autres informations encore, si l'on se donne la peine de lire avec attention le livre ouvert que constitue tout monument historique.

L'église Saint Martin de Courcoursy est inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis le 22 Avril 2003.

*Michel BOUTINON*

(1) A. DELANÇON : *Bulletin de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Charente Maritime*. N° 29 – 2002



# LA VIE AU QUOTIDIEN

## ETAT CIVIL

### ➤ Naissances (depuis Juillet 2010) :

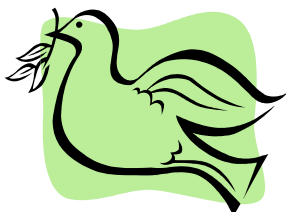
Savannah LAGRIFFOUL le 01 septembre 2010  
Lyloo FERNANDES le 23 septembre 2010  
Elina DUPUYDENUS le 28 septembre 2010  
Mael MARAND le 06 octobre 2010  
Clara ROBERT le 27 octobre 2010  
Noélyne BIGOT le 28 novembre 2010



### ➤ Mariages (depuis Juillet 2010) :

Mr PAILLOU Grégory et Melle BIROT Véronique le 17 juillet 2010  
Mr DELLA-MUTA Anthony et Melle CARON Françoise le 17 juillet 2010  
Mr LOVATO Nicolas et Melle LAGRIFFOUL Sandrine le 21 août 2010  
Mr GOT Nicolas et Melle BARTHOU Sandra le 11 septembre 2010  
Mr CHALVIGNAC Jéraud et Melle PAILLOTIN Claire le 29 octobre 2010

### ➤ Décès (depuis Juillet 2010) :



Mme Odette MERLE (née BEZIER) le 01 octobre 2010  
Mme Joëlle HARDY (née GAMEIRO) le 28 novembre 2010

*Sincères condoléances aux familles.*



***L'équipe de rédaction de ce journal est en deuil, Joëlle participait à la rédaction des articles et mise en page depuis 2008 en faisant partie de cette commission municipale ouverte à la population.***

***Toute notre reconnaissance pour son active participation.***

**CEREMONIE DU 14 JUILLET 2010**



Monsieur Jean-Claude MOUSSET, fidèle porteur de drapeau courcourois, dans sa fonction de maître d'apprentissage !



Dépôt de gerbe par Gabin



Population pendant la cérémonie



Vin d'honneur, moment convivial

**EXPOSITION AUNIS ET SAINTONGE 14 juillet-15 Août 2010**  
**ANIMATION VIEILLES COIFFES ET NEUVES DENTELLES**



Un petit air d'antan...Le public – dames mais aussi, messieurs - a été très intéressé. Merci à Madame Chantal MECHAIN et aux personnes qui ont bien voulu faire partager leur passion.



## RECEPTION OFFICIELLE DU GROUPE DES HONGROIS DE SZATMARCSEKE



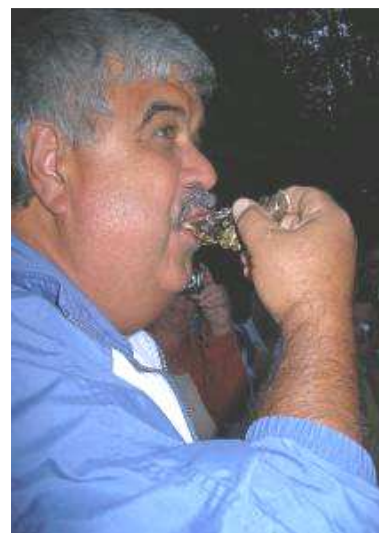
Mise à l'honneur de la Hongrie et du Portugal en présence de Madame Quéré, députée, Monsieur Quéré, Conseiller Général et Madame Sola, Maire-Adjointe de Saintes et vice-présidente de la CDC.



Signature du Pacte d'Amitié entre Courcoury et Szatmarcseke.



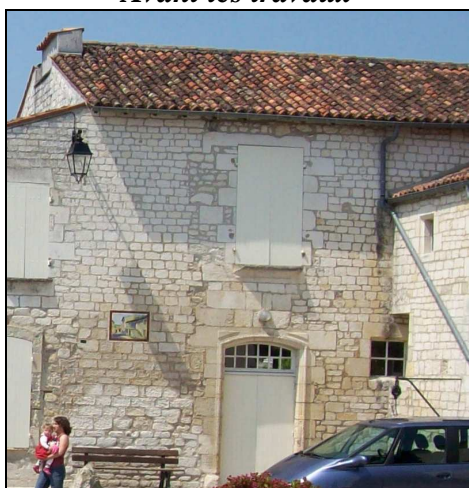
Petite surprise à l'issue de l'apéritif : Déambulation jusqu'aux Prades où une table avait été dressée en bord de Seugne pour une dégustation de produits du terroir : huîtres, crevettes, grillon, qui connurent un succès certain.



Monsieur le Maire de Szatmarcseke fait honneur aux huîtres...

## TRAVAUX DU SAS

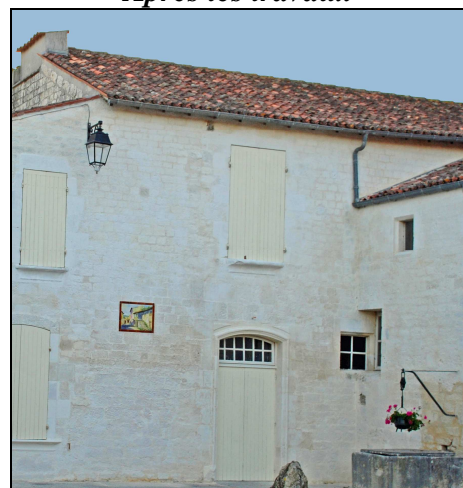
### *Avant les travaux*



### RENOVATION DE FACADE

Métamorphosée la façade de la Salle des Fêtes après le passage de l'Association le SAS de Saintes qui a accompli tout au long de l'été un remarquable travail de rénovation. Encadrée par Fabrice MICHEL l'équipe a procédé à la dépose des encadrements, taillé et remplacé les pierres érodées.

### *Après les travaux*



NETTOYONS LA NATURE 25 SEPTEMBRE 2010



Groupe des « nettoyeurs ». Au premier plan à droite Quentin, fidèle au poste. Au centre, Louise et Valentin portant la banderole avaient amené leurs parents et leur petit frère Baptiste âgé de 6 mois



Johnny fait le bilan de la « moisson »



A gauche, 2 dames saintaises venues en renfort



Après l'effort, le réconfort.....Merci à tous les participants

## **La vie de la bibliothèque**

Fidèle à sa mission première, à savoir rendre accessible la lecture, la bibliothèque met à votre disposition de nouveaux ouvrages :

- ▶ Grâce à la Bibliothèque Départementale de Prêt qui a renouvelé, le vendredi 5 novembre, une partie des ouvrages qu'elle nous avait confiés.
- ▶ Grâce au budget communal alloué à la bibliothèque (700 €) et à la participation des bénévoles à la brocante du 15 août (150 €), qui ont permis la nouvelle acquisition de livres. Nos achats concernent notre fonds local, jeune, policier, et quelques sorties littéraires de 2010.

**L'équipe des bénévoles se tient à votre disposition pour vous faire découvrir ces nouveaux ouvrages.**



Fidèle à sa mission d'animation la bibliothèque a proposé du 14 juillet au 15 août une exposition à la Maison de la Seugne sur l'Aunis et la Saintonge au début du XX<sup>e</sup> siècle à travers les cartes postales. Pendant cette période deux animations ont été organisées sur le thème des coiffes charentaises.

Le 30 octobre la venue du spectacle de Stéphanie Brouard et Pierre Dumousseau a permis de rassembler 70 personnes autour des contes et chansons de la côte atlantique dans la salle des fêtes.



Nous tenons à remercier toutes les personnes qui contribuent aux missions de la bibliothèque.

**La bibliothèque sera fermée pendant la semaine comprise entre Noël et le premier de l'an.**

Le coordinateur de l'espace bibliothèque : Jean Marc Keller

## **Réunion publique compostage**

Pour améliorer toujours plus le tri des déchets et réduire ce qui va dans les poubelles, la Communauté de Communes du Pays Santon propose aux foyers de Courcoury de pratiquer le compostage individuel.

### **Qu'est-ce que le compostage ?**

C'est un procédé biologique qui permet, par l'apport d'air, la dégradation accélérée de déchets organiques et conduit à l'obtention d'un compost, c'est-à-dire un engrais utilisable pour son jardin.

La réunion publique pour présenter ce projet s'est déroulée le mardi 28 septembre à la Maison de la Seugne.



### **Le record pour Courcoury !**

Les composteurs ont été distribués, gratuitement, aux foyers volontaires au terme de cette réunion, ainsi que lors de la permanence assurée le lendemain. Notre commune a bien répondu à cet appel avec un record établi (93 foyers équipés sur 284, soit 33 %) parmi les communes de la Communauté de Communes du Pays Santon.

Pour conserver cette première place, **CONTINUONS A NOUS EQUIPER !** Il est possible de se rendre à la l'Écosite des Charriers (Déchetterie) les mercredis et vendredis après-midi (voir page 15).

## **Réunion publique RD128**

### ***Présentation de l'avant-projet de rénovation du centre bourg***

Mr Le Directeur des services départementaux du Conseil Général Mr ALLARD, sa collaboratrice Mme FAYS, le bureau d'étude URBANHYSM, le Conseiller Général Mr QUERE, les élus de Courcoury ont présenté à la population le projet de rénovation du centre bourg.

Ce projet porte non seulement sur la réfection de la chaussée de la route départementale mais aussi sur les espaces du centre historique autour de l'église et de la mairie, les abords de l'école et la zone résidentielle.



**11 novembre 2010**



La population s'est retrouvée au Monument aux Morts pour rendre hommage aux victimes de la Grande Guerre. Une délégation de la Base-école de Paban participait à la cérémonie. A l'issue de celle-ci, tous se sont retrouvés à la salle René Guillot pour prendre ensemble le verre de l'amitié.

**Réunion avec les concepteurs et contributeurs  
du nouveau plan de la commune le 30 novembre 2010**

Le 30 novembre 2010 a été l'occasion de réunir les différents interlocuteurs qui ont participé à l'élaboration du nouveau plan de la commune (un exemplaire est joint à ce journal). Étaient présents, le représentant de la société Ekotourisme (conceptrice et éditrice du nouveau plan), les représentants des deux associations qui ont acheté un encart publicitaire (Comité de Jumelage et CALAS) et M. et Mme Seugnet (géolocalisation de leur gîte rural sur le plan). Après de brefs discours, la soirée s'est terminée par un verre de l'amitié.



M. Matthieu AMIOT de la société Ekotourisme et M. le Maire

## **VIE DE L'ECOLE**

Depuis la rentrée de septembre 2010 les communes de Courcoury et de Les Gonds sont passées en Regroupement Pédagogique Intercommunal complet. Notre école ne perd pas « son âme » elle se transforme pour pouvoir continuer à assurer un service public d'enseignement de qualité.

Ce regroupement crée une seule école répartie sur deux sites conservant chacun sa direction. L'école de Les Gonds accueille les classes maternelles et élémentaires de CP, CE 1 et CE 2, soit 142 élèves, celle de Courcoury les CM 1 et CM 2, soit 53 élèves.

Effectifs à la rentrée 2010 du RPI Courcoury – Les Gonds

Section	Courcoury	Les Gonds	Total
Petite Section	6	10	16
Moyenne Section	10	18	28
Grande Section	7	15	22
CP	8	23	31
CE 1	5	14	19
CE 2	5	21	26
CM 1	8	21	29
CM 2	6	18	24
<b>Total</b>	55	140	195

L'équipe pédagogique de Courcoury est formée de :

▫Mme BRUNET directrice de l'école et enseignante en CM 2

▫M. BOIVIN enseignant en CM 1 auquel nous souhaitons la bienvenue dans notre école

▫Mme JOUSSE assistante de vie scolaire qui partage son temps entre les deux écoles

Mme MASSÉ, institutrice depuis quelques années dans notre commune, conserve son logement de fonction sur la commune de Courcoury mais a choisi d'enseigner à l'école de Les Gonds en classe de CP.

Ce regroupement a conduit à la mise en place par le Conseil Général d'un transport scolaire gratuit.

En ce qui concerne la prise en charge financière du RPI les deux communes ont créé un Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire qui gère au prorata du nombre d'élèves de chaque commune les transports nécessaires aux sorties scolaires, les fournitures scolaires et le petit matériel pédagogique. Les bâtiments des écoles restent la propriété des communes respectives.

Le syndicat est administré par un comité composé de 4 délégués par commune, élus par les conseils municipaux, et du vice président en charge de l'éducation de la CDC du Pays Santon. Au total il y a donc 9 délégués qui composent ce syndicat avec voix délibératives. L'inspecteur(*trice*) de l'Education Nationale et les directeurs(*trices*) des deux écoles sont membres de droit avec voix consultative. Ils seront invités à chaque séance du comité syndical.

Selon l'ordre du jour, le comité syndical pourra inviter deux représentants des parents d'élèves avec voix consultative. Le comité syndical se réserve le droit d'inviter à titre consultatif toutes personnes qualifiées qui peuvent par leur concours éclairer un ou plusieurs points de l'ordre du jour.



**Composition du bureau du SIVOS**

Président	M Nordé	Maire adjoint de Les Gonds
Vice-président	M Keller	Conseiller municipal de Courcoury
Trésorière	Mme Baron - Brumaud	Maire adjointe de Courcoury
Trésorier adjoint	M Gauvin	Maire adjoint de Les Gonds
Secrétaire	Mme Mercier	Conseillère municipale de Courcoury
Secrétaire adjointe	Mme Courgeau	Conseillère municipale de Les Gonds
Membres	Mme Giraud	Vice-présidente de la CDC
	M Simon	Maire de Les Gonds
	M Bigot	Maire de Courcoury

Pour accueillir dans de bonnes conditions les enfants de Les Gonds et de Courcoury les salles de restauration et de l'accueil périscolaire ont été réaménagées. Les travaux concernant le préau ont été terminés pour mettre à disposition des élèves une nouvelle salle d'activités.

Pour améliorer l'accueil périscolaire « Les Renardeaux » la CDC du Pays Santon a mis à notre disposition deux animatrices Mme BODET (directrice) et Mme JOGUET qui sont présentes le matin, à midi et le soir.

L'entretien de l'école est assuré par Mme PHELIPOT personnel de la CDC.

***Après des inquiétudes légitimes occasionnées par ces changements, le premier trimestre prouve que le RPI fonctionne. Nos enfants apprennent à vivre dans un espace intercommunal qui devient le territoire des générations futures car en s'ouvrant aux autres il permet de mutualiser les compétences et les moyens.***

**KERMESSE - DISTRIBUTION DES PRIX 26 JUN 2010**



Relax à l'ombre .....en attente de la distribution des prix



Equipes enseignante et municipale prêtes pour la remise des prix



Dictionnaire offert par la municipalité pour l'entrée en 6ème

**RENTREE SCOLAIRE 2010**



Première rentrée pour les CM1 et les CM2 des Gonds et de Courcoury regroupés



Appel des élèves par Madame la Directrice Frédérique BRUNET en charge du CM2 et Monsieur Eric BOIVIN, à qui nous souhaitons la bienvenue, en charge du CM1



Descente du bus par les élèves du primaire et de la maternelle



L'heure du goûter pour petits et grands à la garderie de Courcoury

# VIE ASSOCIATIVE ET ACTEURS DE LA VIE SOCIALE

## Annuaire des associations

### ACCA

Président : Frédéric DROUILLARD 06 81 71 65 46

### ACDC

Président : Raymond RUI 06 17 44 75 64

### CALAS

Présidente : Christelle GOIZIN 05 46 97 84 47

### COMITE DE JUMELAGE

Président : Jean-Yves HANNIER 06 88 10 88 48

### COORDINATION TELETHON DE CHARENTE-MARITIME

Maison de la Seugne : Francis CABANEL 05 46 91 96 25  
06 84 54 29 93

### CORCOSSE AMITIE

Président : Jean-Paul BABIN 05 46 91 04 56

### COURCOUROISE DE SONORISATION ET D'ECLAIRAGE

Président : David JOUSSELIN 06 27 14 34 75

### COUR'OIE

Président : Didier MECHAIN 05 46 91 08 70  
Chorale : Anne-Marie AUDOUIN 05 46 92 23 64

### PARENTS D'ELEVES COURCOURY/LES GONDS

Président : Christophe BALCEREK 05 46 74 63 26

### PIBOLE SAINTONGEISE

Président : Claude BOISSINOT 05 46 93 30 44

### SOCIETE DES FETES

Président : Robert BIGOT 05 46 98 04 53



LA CALAS  
LA CALAS  
Courcoury Associations Loisirs  
Courcoury Associations Loisirs  
Accueil Sports

**Vie de l'association :**

L'Assemblée générale a eu lieu en juin 2010. Après le bilan financier et moral de l'année écoulée, il a été procédé au renouvellement du tiers sortant.

Présidente : Christèle GOIZIN  
Vice présidente : Frédérique LYS  
Trésorière : Véronique BONNEAU  
Trésorière adjointe : Marylène VILPASTEUR  
Secrétaire : Josette PONCHON  
Secrétaire adjointe : Nicole BROCHON

A la reprise des cours en septembre, les adhérentes occupaient la salle associative en raison des travaux de rénovation de la salle des fêtes. Depuis octobre, les cours ont repris dans la salle des fêtes pour le plaisir de tous.

A ce jour, l'association enregistre une trentaine d'adhérentes. Toujours autant de bonne humeur, un esprit convivial, l'envie commune de passer un bon moment de remise en forme, voici tous les ingrédients réunis pour réussir cette année encore une belle saison de gym !!

Venez nous rendre visite et faire un essai les  
lundi de 20h à 21h  
mercredi de 19h15 à 20h15  
(Salle des Fêtes de Courcoury)  
Renseignements au : 05 - 46 - 97 - 84 - 47

**Nouveauté 2010 - 2011 :**

Depuis Septembre 2010, l'association collabore avec Mme HOUET professeur de Yoga traditionnel, diplômée FFHY. Les cours ont lieu toutes les semaines en dehors des vacances scolaires :

**le mardi 18 h /19h 15  
à la salle associative face à la Mairie**

Renseignements auprès de Mme HOUET 05 46 93 39 55 / 06 73 35 35 87

**Nouveau cours le mardi matin**



**LA CALAS vous souhaite une très bonne saison 2010 - 2011,  
sous le signe de la fête, du sport et des loisirs !**

## ACTUALITES DU COMITE DE JUMELAGE

### ➤ Os Pescadores (Les Pêcheurs) :

La pêche au Portugal, on finit par s'y intéresser à Lisbonne en mangeant du poisson chaque jour (Lisbonne consomme 10 fois plus de poisson que de viande) !

Nous voici donc au Portugal, ça sent bon !... la sardine grillée, l'habitude des Portugais est de cuisiner en plein air sur des charbons de bois leur repas favori, pommes de terre bouillies et sardines fraîches, à travers tout le Portugal on crie : vivinhas (vivantes) elles sautent encore ! Cinq, c'est la portion du travailleur !

Levez vous tôt pour aller quai de SODRE « la lota do Peixe ». Les VARINAS, ces sirènes de Lisbonne, les filles d'Europe les plus droites n'y prennent plus part ; c'est dommage ! Un petit coussin sur la tête, des souliers dorés à la main ou autour du cou, mais vite au pied si la police arrive, elles attendent comme des tigresses que leur patron l'Arraisa, leur distribue le poisson. On les rencontrera ensuite dans les rues le portant fièrement sur la tête.

Mais si Lisbonne est port de pêche pour le pittoresque, la capitale des pêcheurs est Nazaré. Partout la pêche est côtière, 30 hommes environ montent sur chaque barque, cinq ou six pour tendre les filets, dix à douze pour chacune des deux rames qui semblent des ailerons. Dos nus au soleil, courbés sur les rames, comme des galériens d'autrefois, ils ne vont qu'à deux ou trois kilomètres l'été, l'hiver un peu plus loin, car la sardine s'éloigne. Jadis, ceux qui tiraient les filets à bras étaient dispensés de service militaire ;

Si le bateau chavire en franchissant la barre, pas de meilleur moyen pour ranimer les demi-noyés que de les mettre dans le bon sel d'Aveiro. Avec ce sel les femmes salent le poisson vendu sur place, sous le contrôle du fisc, et le reste s'en va à la fabrique de conserves, ou sert d'engrais pour les champs, (soyons fiers, c'est nous, Français, les inventeurs de la conserve et qui l'avons appris aux Portugais) quand la sardine fuyait nos côtes.

Pensez en dégustant vos sardines (à l'huile d'olive, au citron, ou à la ravigote) qu'une boîte de sardines est quatre fois plus nourrissante qu'une viande du même poids et moins chère. Nul besoin de cuisine savante quand on peut se régaler d'un poisson fraîchement pêché.

La cuisine portugaise vous plaira forcément, ses ingrédients de base : poissons, légumes, viandes et gibiers sont préparés, non pas en sauce mais assaisonnés d'huile d'olive et de nombreux aromates. Pour donner de l'appétit au lecteur, voici une recette portugaise :

#### Bacalhau (recette pour 4 personnes)

*C'est le plat favori des Portugais, il existe une recette pour chaque jour de l'année.*

*On le prépare avec : 400 grammes de morue salée trempée depuis la veille dans l'eau, 500 grammes de pommes de terre, 6 œufs, 4 gousses d'ail, de l'huile d'olive, poivre noir, persil, et des olives noires.*

*Faire frire les pommes de terre coupées en morceaux, puis les oignons, l'ail, ajouter la morue aux pommes de terre.*

*Mettre dans une terrine avec les œufs battus et cuire à feu doux pendant 30 minutes*

➤ Les amis du Jumelage sont dans la peine



Elle s'appelait Joëlle Hardy, c'était notre amie, une personne très active au sein du Comité de Jumelage depuis la création de celui-ci. Sur la photo de gauche, Jojo à la Casa de Pampilhosa lors du voyage au Portugal de 2002.

Nous la regretterons.

Nos sincères condoléances à toute sa famille.

➤ Message de fin :

Le Comité de Jumelage de Courcoury prépare activement son 20<sup>ème</sup> anniversaire. Vos idées seraient les bienvenues pour recevoir nos amis Portugais, et préparer notre village à la fête. Au mois de mars à Chaniers un salon du livre franco-portugais aura lieu avec des auteurs Portugais. Venez-vous joindre à nous, si vous aimez les découvertes en compagnie de nos amis Portugais dans leur beau pays.

➤ Contact

Comité de Jumelage  
Mairie de Courcoury  
Place de Pampilhosa  
17100 COURCOURY  
06 88 10 88 48

**Joyeux Noël et tous nos vœux pour la nouvelle année**

Chantal & Alain BOISSINOT



Stand du Comité de Jumelage de Chermignac à Chaniers  
(le Comité de Jumelage de Courcoury est le parrain de celui de Chermignac)

## CORCOSSE AMITIE

La **journée détente du 7 octobre 2010** a eu lieu dans la bonne humeur avec le soleil, le matin avec une randonnée sur les bords de la Charente.

Cette balade a été suivie d'un repas gratuit avec après midi récréatif (belote, scrabble, etc.) avec un goûter servit à nos anciens

**Rappel** : le Club des Aînés ruraux invite toutes personnes intéressées par le BRIDGE et le TAROT à prendre contact par téléphone au 05-46-91-04-56 de préférence le soir à partir de 19 heures ou venir nous rencontrer les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> jeudis de chaque mois de 14 h à 14 h 30, à la salle «René Guillot » place de la Mairie.

**Le 29 octobre** : 1<sup>er</sup> journée de chasse organisée par le Club de la commune, mise en place de la chasse avec le Président et son équipe de chasseurs, repas préparé par les bénévoles de « Corcosse Amitié ».

**Le 19 novembre** : 2<sup>ème</sup> journée de chasse

**Le 10 décembre** : 3<sup>ème</sup> journée de chasse

**Le goûter récréatif de Noël** pour les enfants des écoles de Courcoury est maintenu encore pour cette année, la date reste à définir.

**Le 19 décembre** : repas des Anciens avec le CCAS.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année !





# LA PAROISSE

## Horaires des messes de Noël 2010

Vendredi 24 décembre :  
18 h 30 La Clisse et Chaniers  
19 h 30 Chermignac  
20 h 00 Abbaye aux Dames  
20 h 30 Cathédrale Saint Pierre  
22 h 00 Eglise Saint Eutrope

Samedi 25 décembre :  
10 h 30 Eglise Saint Vivien  
et Abbaye aux Dames  
11 h 00 Chapelle Saint Eustelle

Dimanche 26 décembre :  
9 h 30 Ecurat  
10 h 30 Cathédrale Saint Pierre  
11 h 00 Les Gonds

Comme tous les ans, pendant cette période de Noël, fête de la naissance de Jésus, notre église de Courcoury sera ouverte et accueillante : crèche, lumière, musique.

## Horaires des messes de l'année 2011

COURCOURY : 2<sup>ème</sup> samedi à 18 h 30  
CHANIERS : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis à 18 h 00

Pour les paroisses de Saintes et environs, vous pouvez consulter les horaires affichés à la porte de l'église ou le magazine « Passerelles »

## Magazine Passerelles

Magazine trimestriel d'information inter-paroissial disponible auprès de :  
Mmes Meunier (05 46 92 64 37) et Seugnet (05 46 91 15 97)

## Contacts avec les Prêtres

Pour joindre un prêtre, pour organiser baptêmes, mariages, obsèques : téléphoner au secrétariat de la paroisse Saint Vivien : **05.46.93.09.92**



## Association des Parents d'Elèves

Après le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI), entre les écoles de Les Gonds et de Courcoury, une nouvelle association de parents d'élèves vient d'être créée :

### **APE de l'école intercommunale Courcoury/Les Gonds.**

Le nouveau bureau, présidé par Mr Balcerek Christophe, souhaite œuvrer pour les enfants des deux communes, sans distinction. Les projets des anciennes APE vont être repris et mis en commun afin de préserver les manifestations « traditionnelles » de chaque école.

L'APE sera donc présente en fin d'année sur les deux marchés de Noël et un programme surprise, suivi d'un goûter de Noël, sera proposé aux 171 élèves de petite section au CM2, dans le cadre du temps scolaire. Il va être également possible aux parents de consulter l'activité de l'APE sur un BLOG, en cours de création; l'adresse internet sera communiquée aux familles dès que possible.

Le nouveau bureau souhaite progresser avec le ressenti des parents. Toutes les idées seront prises en considération pour le bien-être de nos enfants.

L'énergie de cette nouvelle APE est à son comble, il paraîtrait même qu'un esprit enfantin en serait la cause....

#### **APE**

12, rue du stade

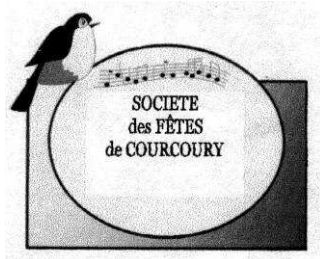
17100 Les gonds

[ape.courcourylesgonds@gmail.com](mailto:ape.courcourylesgonds@gmail.com)

05.46.74.63.26 (Mr Balcerek)



**L'APE a tenu la buvette au Marché de Noël de Courcoury**



**ENFIN LES FETES DE FIN D'ANNEE !!!!!**

**ET LE PLAISIR DE VOUS RETROUVER !!!!!**

La Société des Fêtes est heureuse de vous présenter ses vœux pour 2011, et en profite pour dresser un bilan de ses activités passées et présenter celles à venir.

Reprenons là où nous en étions restés : juillet, le 31 a vu s'annoncer l'un de nos trois voyages découverte en Espagne, puis le 11 septembre, et enfin le 6 novembre, comme à chaque fois, carton plein ! toujours autant de participants.

A noter au passage notre participation comme tous les ans à la Fête de l'Oie.

Mêlé à cela notre cher concours de belote, le 16 octobre, et surprise ! record de participants battu !!! 38 équipes se sont affrontées amicalement. Une très belle soirée ...

Une fois de plus nous souhaitons remercier vivement toutes les personnes qui nous accompagnent lors de ces manifestations, qu'elles soient participantes ou bénévoles, chacun a un rôle primordial et apporte sa pierre à notre édifice. Soyez-en sûrs, nous sommes ravis de vous compter tous parmi nous !

Passons à présent à l'avenir, 2011, sera riche en événements, elle aussi !!!

Bien sûr les incontournables voyages-découverte en Espagne, le 05 février, le 04 juin, le 03 septembre, et le 05 novembre.

Deux concours de belote seront aussi au rendez-vous, le 12 mars, et le 1er octobre.

Une réflexion est en cours à ce jour pour un week-end à la montagne, nous vous tiendrons au courant rapidement.

Un repas à thème, le 09 avril, Couscous en partenariat avec l'Amaryllis, soirée à retenir !!!

Le célèbre Brin d'Aillet ! Est-il besoin de vous souffler la date ? Le 1er mai bien sûr !

Et enfin, comme tous les ans, celle qui attire tant de personnes, la soirée Moules-Frites le 25 juin !

Comme vous pouvez le constater, la Société des Fêtes s'efforce toujours de trouver des moyens de vous offrir un peu d'instant de joie et de partage, force est de constater que vous répondez toujours présent à nos invitations, et nous en sommes ravis, voire comblés.

Il ne nous reste qu'une seule chose à vous dire, pour conclure .....

**AMUSEZ-VOUS, PASSEZ DE BELLES ET BONNES FETES, ET REVENEZ NOUS NOMBREUX ET EN FORME LORS DE NOS MANIFESTATIONS, C'EST TOUT LE MAL QUE NOUS VOUS SOUHAITONS !!!!!!!**

**JOYEUX NOËL !!!!!!!!!!!**

**ROBERT BIGOT**

**Association de Chasse Communale  
(ACCA) de COURCOURY  
Président : Frédéric DROUILLARD**

Chers amis,

La campagne de chasse 2010/2011 débute.

Elle a même déjà commencé pour ce qui est de la chasse aux sangliers dont nous devons contenir les populations pour limiter les dégâts sur les exploitations de nos agriculteurs.

Après des efforts de gestion sur le grand gibier, l'ACCA a entrepris depuis 2 ans une nouvelle démarche visant à favoriser la reproduction naturelle du faisane et du perdreau sur la commune.

En complément, 3 piégeurs formés et agréés s'assureront de la régulation des prédateurs dont les populations sont florissantes et limitent le développement des populations de gibier.

Ces efforts ont un coût important et sont rendus possibles grâce aux manifestations proposées par l'ACCA de Courcoury : 2 repas et 1 randonnée pédestre semi-nocturne chaque année. Cette dernière, à notre échelle, a connu un bon succès cette année et c'est près de 150 marcheurs qui ont pu ainsi découvrir notre commune grâce au travail de nombreux bénévoles, chasseurs ou non.



Par ailleurs, nos amis du club des aînés ruraux organisent prochainement 3 chasses sur notre territoire, les vendredis 29 octobre, 19 novembre et 10 décembre.

Qu'elles concernent le petit gibier, le grand gibier ou le gibier migrateur, nos chasses sont toutes honorables et la source de nos passions. Elles nous rattachent à nos racines rurales.

Elles s'exercent en outre dans la convivialité et le nécessaire respect des règles de sécurité.

Nous espérons pouvoir vous rencontrer lors de nos prochaines animations dont le calendrier est le suivant :

- repas d'hiver : samedi 19 mars 2011 au soir )
- marche semi-nocturne : samedi 28 mai 2011 au soir ) DATES POUVANT ETRE MODIFIEES
- grillades d'été : dimanche 3 juillet 2011 à midi )



Amicalement  
Le président,

Frédéric DROUILLARD



## Courcuroise de Sonorisation et d'Eclairage



### Vie de l'association :



⇒ La Courcuroise de Sonorisation et d'Eclairage a participé activement, comme chaque année depuis sa création, à l'organisation de la 17<sup>ème</sup> Fête de l'Oie des 14 et 15 août derniers. Comme lors des précédentes éditions, nous avons assuré la sonorisation de la journée de foire ainsi que la sonorisation et l'éclairage des deux soirées. Le bilan de la fête est très positif. Nous profitons de cet article pour remercier toutes les personnes qui nous ont aidés durant ces deux journées, membres ou non de notre association. Rendez-vous pour la 18<sup>ème</sup> édition !!!



*Une partie de notre matériel sur la scène du 14 août 2010 !*



*Daniel présentant les stands du Marché de Noël avec notre nouveau micro HF !*

⇒ La Courcuroise de Sonorisation et d'Eclairage a également participé au 3<sup>ème</sup> marché de Noël de Courcours en sonorisant et en fournissant l'éclairage des tivolis ! Là aussi, rendez-vous en 2011 pour la 4<sup>ème</sup> édition !

#### Contacts de l'association :

David au 06 27 14 34 75  
et/ou  
Philippe au 06 14 54 96 07

**A bientôt !**



**BONNES FETES DE FIN D'ANNEE A TOUTES ET TOUS**

*Article rédigé par Alain BOISSINOT*



## LE P'TIT ECHO DE \* LA PIBOLE

\* Association Loi 1901 créée en 1973 (groupe folklorique membre de la FAFN – fédération nationale)

Siège social : COURCOURY (17100)

Ses membres : Hommes, femmes, enfants sans distinction d'âge

Objet : perpétuer les arts et traditions populaires de la fin du XIXe siècle par le parler (théâtre), la musique, le chant et la danse

Fidèle à son objectif de diffusion des arts et traditions locales, la Pibole a donné des représentations en différents lieux tout au long de l'été.

Aux grands discours, on préférera une petite rétrospective en images :

### 1. SPECTACLES EN SAINTONGE



*Chanson animée*

*Chênes Verts 20 juin 2010*



*Au soleil d'après-midi qui « piquait » ont succédé les moustiques piqueurs du soir !*

*St Fort sur Gironde – 6 août 2010*

*Sablonceaux - Août 2010*



*Des mariniers dans la chanson*



*En fond de scène*

2. PETIT TOUR DANS LE MORVAN : Festival à CHATEAU-CHINON (58)

Après une petite nuit entre le car et le dortoir, la Pibole est bien arrivée en Bourgogne : les cagouilles son' bin pus grosses que cheu nous !



Nout' drôless' de Leelou vérifie que la Pibole est bien au programme !



Nos collègues :



*Les Galvachers du Morvan*



*Groupe italien*



*Les Polonais du Groupe Warszawa*



*Défilé dans les rues de Château-Chinon*



**Les Pibolons en marche**

... Un petit séjour de représentations et d'échanges avec les autres groupes que tous ont apprécié.

Il y a un défilé, un repas très convivial avec tous les groupes et un grand spectacle commun prévu en plein air mais décalé in extremis dans une salle. ... ↗

### 3. RETOUR A COURCOURY : RECEPTION DES AMIS HONGROIS

A l'occasion de la Fête de l'Oie, les Pibolons ont reçu en retour, les amis hongrois de la petite ville de Szatmarcseke rencontrés l'année passée chez eux, sur les bords de la Tisza.

La délégation présente, comprenant le Maire de Szatmarcseke et quelques uns de ses adjoints, a fait le déplacement pour officialiser les liens amicaux tissés entre nos deux petites communautés hongroises et françaises : un pacte d'amitié a été signé entre nos deux maires.

Hormis les cérémonies officielles, nos amis hongrois ont aussi fait connaissance avec ce qu'il y a de plus marquant en Saintonge : le cognac (visite de chais à Cognac), l'océan (baignade à St Georges de Didonne), le patrimoine historique (visite de Saintes) et enfin les spécialités plus culinaires (les huîtres avec le beurre frais).

#### **Dégustation d'huître au bord de la Seugne**



... Et c'est heureux car au moment du passage de La Pibole sur scène, c'est une mini-tornade qui s'est abattue sur la ville : interruption du spectacle et attente inquiétante dans une salle omnisport qui tremblait de tous les côtés.



Les dégâts matériels ont été importants pour les habitants et même les Pibolons ont failli rester un peu plus longtemps que prévu : le car a été bloqué par les arbres tombés mais il a été vite dégagé.

Un souvenir mémorable pour tous.



**Spectacle le 15 août à COURCOURY**

Avant de tourner la page de l'année 2010, la Pibole veut rendre hommage à une maman devenue mamie qui n'a pas hésité depuis toujours à lui confier ses enfants puis ses petits-enfants, et à les accompagner sur les routes de France et d'Europe.

Merci Jojo et bon voyage...



\*\*\*\*\*

**Infos pratiques :**

Tél : 05 46 93 30 44 (Président Mr C. BOISSINOT)

Tél. : 05 46 91 04 74 (Directrice Mlle C. BOISSINOT)

E-mail (pour nos dates, horaires, lieu de rendez-vous) :

[claude.boissinot@orange.fr](mailto:claude.boissinot@orange.fr), [claire.boissinot@wanadoo.fr](mailto:claire.boissinot@wanadoo.fr) ; [jean-louis.mechain@wanadoo.fr](mailto:jean-louis.mechain@wanadoo.fr).

**Cotisation annuelle** : 6.00 €

**Entraînements** : salle René Guillot à COURCOURY le vendredi ou samedi soir à partir de 20 h 30 (se renseigner)

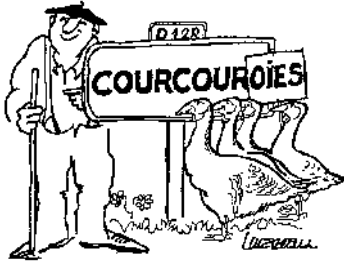
**Qualités requises** : bonne humeur et esprit d'équipe

**Notre site** : <http://www.lapibole.fr.st>

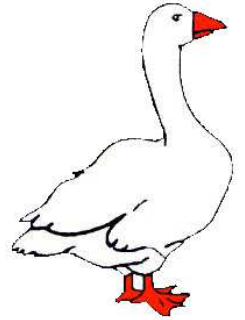


**Une année se termine, une nouvelle commence : bonne année 2011**





# LA COUR'OIE



## Fête de l'oie 2010

Ci-dessous quelques photos de la 17<sup>ème</sup> Fête de l'Oie :





## Marché de Noël 2010

Ci-dessous quelques photos du 3<sup>ème</sup> Marché de Noël :



## **CHORALE LE CHANT DES CHAMPS**



La chorale le CHANT des CHAMPS, créée en octobre 2009 à COURCOURY sous la Direction de la Chef de Chœur Anne-Marie AUDOUIN est une chorale populaire ouverte à tous ceux qui ont envie de chanter.

Aucun niveau de connaissance musicale n'est exigé, ni solfège, ni technique vocale, seulement le désir de chanter en chœur.



Le programme très varié est défini avec les choristes.

Si le C(h)oeur vous en dit... Venez nous rejoindre le mercredi soir à 18h30 Salle René GUILLOT

## **ATELIER TRAVAUX MANUELS**



Tous les mercredis de 14h à 18h  
Salle associative, venez participer à cette activité gratuite et ouverte à tous !

## **REPAS REMERCIEMENT BENEVOLES DU 15 AOUT**

Traditionnellement, le repas d'automne est offert à tous les bénévoles de la COUR'OIE qui œuvrent pour les animations de notre commune. Ils ont toujours grand plaisir à se retrouver mais cette fois, ils deviennent LES INVITES que nous devons remercier très chaleureusement.



# ET ENCORE ...

## EH BEN ASTEUR

- V'là encore c'foutu automne et les châgnes qui perdant theu glands, por nourri les sangliers, la veugne qui doune son jhus d'souchots, qui pus tard, après avoir été brûlé, enivrera les anghes.

-Mais mon pauv'Eughéne, j's'rons encore le souer au coin du foughé, à énougheler pour l'huile de calas, que j'mettrons dans les moghettes, avec un bout d'salé du darnier goret que j'avions trucidé avant qu'il attrape le rouget.

Oi est vrai qu'j'havons passé d'bons mouments chette été, j'havons des bancs d'pierre sus l'bord de la Sévigne, j'regardions les batégails sauter sus les canets qui s'ébattiant.

En r'gardant ine branche, j'vouais t'ine grole qui m'a fait penser à la fabe de La Fontaine.

Du r'nard si câlin, qu'a badiné, chette étourdie peur zi râpiner son feurmaghe, mais, pas sottte, avit à la tête d'un popion câché ine motte dau « beurre des Chérentes » dans dau papier d'argent qu'les ozias d'alentour n'en saliviant, subiant d'amiration teurtous à pien pirail. Cheu r'nard r'nifiant chette nourriture céleste voulut amadouer cheu pauv'ozia peu minfiant :

« O ma grolle chérie, vout'chant m'étordis, pis, vout'voix est pus belle que Pagny et Aznavour réunis, et qu'les ébraillés d'Halliday ce charmeur de drôlesses.

La bête pas folle, pus fière qu'un peurot, d'vant chette admiration ouvrit un large bec et laisse tomber cheu papier d'argent si convoité ; mais elle avait rempiacé l'beurre par un grou chail, et vlan, la pierre a ché sus la bête câline. O ia cassé tout net les rolons d'l'échine. Ya s'ment pas eu l'temps d'ine confession ébouillé sus la sole, i fit sa cuervaison, et toutes les grolles des alentours en fazit in civet, mais zi gardiant la piâ por les belles dames qui s'la mettant autour dau cou, vlà pourquouais après ine boune tienture i z'applant ça « au renard bleu ».

Tu voués Eughène, la mourale de chette histouère :

« T'as beau êt'chétit, tu trouves teurjhous ton maîte si p'tit qu'i soye ».

- Eh ben Armand, moué oi est chette charrue à la Foussade, o m'a fait penser quand j'mettions « Tournezou et Virzou », mes bœufs blancs. O tirait pas toujhours droit, sous l'soulail. I poussiant, forçant, suiant, quenant, mais o fazit dau beun quand j'passions à l'abeurvouère, de vouér ché bêtes engouler des lites d'éve. Moi, j'buviat la piquette dans la peau d'bouc.
- Pendant qu'y mangiant theu paquet d'sainfoin, j'h'allis au barrage dans l'bas des Guigniers avec l'épeurvier pêcher ine cheuzine d'aubourgnés, pour griller sus la braise, après la routie au vin bian dau matin.

J'hétions pas enervassé, jhe fezions ine marienne, j'hattendions qu'la beurghoise huche pour aller veuziquer à nous occupations..

Bon encore ine année d'passée, et jh'son teurjhous bitons, j'nous reverrons au'r'pas dau maire.

Trinquons à la nouvelle année.

Bounes fêtes et portez-vous beun



Pierre ROUILLE

### A TABLE !



Larves vivantes visibles sur le pourtour de la galette



Récupération des larves à la pince à épiler



Larves récupérées – Peuvent être consommées crues.....ou frites

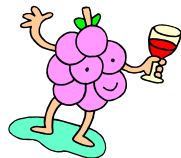
Dans le cadre du dénombrement des nids de frelons asiatiques, un nid a été découvert en juillet, à la Blancharderie, enfoui dans le regard d'une fosse septique. Une aubaine, pour une famille réunionnaise séjournant en ce lieu, les larves étant un mets particulièrement apprécié à la Réunion, ce fut l'occasion d'un festin. A l'aide d'une pince à épiler, les larves ont été retirées de l'essaim, puis frites et consommées à l'apéritif.

### A VOTRE SANTE !

L'été 2010 a été l'occasion de manifestations, de cérémonies, de rencontres amicales. Quelques rafraîchissements nouveaux ont été servis. A la demande des consommateurs, voici les recettes.

#### COCKTAIL SANS ALCOOL

2 litres jus d'orange – 2 citrons et 2 oranges en menus morceaux et au moment de la dégustation, 2 litres de pétillant de raisin blanc



#### SANGRIA SANS ALCOOL

2 pommes – 2 bananes – 2 oranges – 2 citrons – 2 pêches – 2 litres de jus de raisin rouge – et au moment de la dégustation, 2 litres de pétillant de raisin sans alcool.

**Et.....**

**à consommer avec modération**



#### VIN ROSE PAMPLEMOUSSE → (VRP)

1 bouteille de vin rosé – 30 cl de jus de pamplemousse – sirop de grenadine (en fonction du rosé plus ou moins doux choisi).

#### HYPOCRAS

1 litre de vin rouge (style Corbières) – 125 gr. de sucre – 2 gr. de cannelle en poudre – 2 clous de girofle – ½ gousse de vanille – 10 cl. d'eau de vie – 10 gr. de gingembre – 1 pomme reinette.

Détailler la pomme en fines tranches sans la peler ni l'épépiner. Déposer tous les ingrédients dans un bocal. Laisser macérer une semaine au moins. Filtrer et laisser affiner quelques jours avant de consommer

**COMMERÇANTS ET ARTISANS**

**05 46 90 42 33**

# Coiff' Elixir

*Salon de Coiffure Mixte*

Extrait de tarif :

**FORFAIT FEMME**  
 Shamp. Coupe Brush. 25€00  
 Cheveux courts  
 Shamp. Couleur Brush. 32€50  
 Cheveux courts  
 Shamp. Brushing 13€00  
 Cheveux courts  
 Shamp. coupe mèches Brushing 52€50  
 1/2 tête sur cheveux courts

**FORFAIT MARIAGE**  
**60€**  
 (1er essai compris)

**FORFAIT HOMME**  
 Shamp. Coupe Coiffage 14€50

**FORFAIT ENFANT**  
 Jusqu'à 10 ans  
 12€00

24, rue P. Schoeffer - 17100 COURCOURY 10 mn de Saintes (à 200 m de l'école primaire)  
 Lundi : 14h/18h • Mardi au Vendredi : 9h/12h - 14h/18h (12h à 14h sur RDV) • Samedi : 9h/13h

**ASSISTOCLIC** **VOTRE INFORMATIQUE À DOMICILE :**  
 Ayez le défilé pratique !

Initiation Internet & Pratique - Installations - Configurations  
 Aide à la Création de site  
 Assistance Hotline à distance ou à domicile  
**DU MARDI AU DIMANCHE INCLUS**  
 • Suivi assuré après chaque intervention  
 • Déplacement GRATUIT sur un rayon de 30 kms de Saintes.  
 ASSISTOCLIC bénéficie du support et du concours financier de la Région et du Pays Saintons.

**ASSISTOCLIC tél : 05 46 95 98 22**  
[www.assistoclic.com](http://www.assistoclic.com) L094810001190

Plomberie - Sanitaire - Chauffage - Zinguerie  
 Les énergies renouvelables

## Lalut-Duret sarl

1, route du Terrier de la Fode  
 Les Grotes 17100 COURCOURY

Tel. 05.46.95.51.72  
 Fax 05.46.91.01.74  
 Port. 06.81.08.05.46

## POISSONNERIE Nicolas GOT

" En direct de La Cotinière "

Huitres  
 moules  
 Tout poisson  
**LES PRIX C'EST BIEN, LA QUALITE C'EST MIEUX, ICI, NOUS AVONS LES DEUX.**  
 Plateaux de fruits de mer

06 64 32 45 02 / 06 62 39 69 24

Rappelons que notre étal, c'est aussi une grande variété de poissons en provenance de La Cotinière, d'huitres Marennes-Oléron, de coquilles St Jacques, de pétoncles, de homards et langoustes vivants ou cuits selon vos envies !

Sylvie CHAUBENIT  
**PEINTRE - DECORATRICE**

24 rue de la liberté  
 17100 COURCOURY

Tel/Fax : 05 46 94 11 10  
 Port : 06 07 47 11 62

**FOREVER**  
 Produits de Beauté et de bien être à base D'aloé Vera

**GOURIELLEC SOPHIE**  
 Distributrice Indépendante

19 rue des glycines  
 17100 Courcoury

06 71 62 55 23  
[gouriellec.sophie@club-internet.fr](mailto:gouriellec.sophie@club-internet.fr)

**déca**mètre

Métreur  
 Economiste du Bâtiment  
 Pilotage  
 Conduite de travaux

Carole DUNOYER - Spécialisée Patrimoine Ancien et Monuments Historiques

1, Le Calvaire 17100 COURCOURY  
 ☎ 09.625.13.176 ☎ 05.46.9370.13-82 [deca-metre.sarl@orange.fr](http://deca-metre.sarl@orange.fr)

**"AU BONHEUR DES PAPILLES"**



ACCUEIL À LA FERME  
**MARYSE ET EMMANUEL ESPIEUX**  
 LE GRAND VILLAGE  
 29 B IMPASSE DES GROS BONNETS  
 17100 COURCOURY

05.46.93.27.23      06.66.01.42.15

**LÉGUMES DE SAISON**

- fèves
- pommes de terre
- tomates
- courgettes
- poivrons

Haricots verts et demi-sec  
 Herbes aromatiques...

**CULTIVÉS NATURELLEMENT**  
 (en conversion BIO)  
 et toujours le **JUS DE RAISIN BIO**  
 (certifié Ecocert)

Verbe à domicile, tous les jours de semaine de 17h à 20h  
 et le samedi matin de 9h à 12h

**RESTAURANT TRAITEUR**  
**L'AMARYLLIS**

Place de l'Eglise  
 17100 COURCOURY



**Tél. 05 46 74 09 91**

*Ouvert tous les jours*

*Menus*  
 Le midi en semaine : 12 €

---

15 € - 20 €  
 et 25 €

*Menus de groupe  
 tout compris  
 à partir de  
 21 €*

**Jean-Paul & Françoise GIRARD**

1 Chemin Bois 17610 CHANIERES      05.46.91.46.74

**RECUPERATION ESSAIM**

06.08.82.00.49 & 06.60.17.32.48



Le bois densifié change la vie ...

**Bücheco**

Écologique  
 Économique  
 Propre

Facile à stocker  
 Facile à allumer  
 Longue durée

89% des utilisateurs se déclarent satisfaits ou très satisfaits par l'utilisation du bois densifié...  
**Pourquoi pas vous ?**

Nous vous proposons :

- bois densifié : en bûche
- en morceaux de bûches
- bois d'allumage
- granulés de bois

**2A rue du maine 17100 Courcoury**  
**05 46 90 30 53 - 06 78 25 99 77**  
[www.bucheco17.fr](http://www.bucheco17.fr)

Réparations toutes marques

**M SAINTES C AUTO**

Cyril MONNEAU



2 Avenue Kennedy  
 17100 SAINTES  
**06 98 10 02 65**

**MECANIQUE**

DEPANNAGE à domicile

Monsieur Alain SAUZE  
 17 rue de L'église  
 17460 LA JARD

**06 98 50 91 10**



**PETITES ANNONCES**



\* VOUS VOULEZ JOUER DE LA GUITARE  
 SANS CONTRAINTE DE SOLFÈGE  
  
 \* VOUS DÉSIREZ VOUS FAIRE PLAISIR  
 RAPIDEMENT  
 SANS VOUS ENCOMBRER DE TECHNIQUE  
 EXCESSIVE  
  
 APPELEZ-MOI!  
 C'EST PEUT ÊTRE L'OCCASION  
  
**CONTACT : 05 46 92 51 82** (répondeur 24h/24h)



Jeune fille 18 ans,  
titulaire BAFA,  
**ferait garde d'enfants**  
 les week-ends  
 et vacances scolaires.  
  
*Contact : 06 47 09 27 61*

**JEUX**

**MOTS CROISES**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

**HORIZONTALLEMENT**

- A - Vaisseaux (elles) du désert
- B - Bagarres – Etre asocial
- C - Petits poèmes – Ancienne monnaie
- D - Démonstratif – Eclairage de scène – Dieu solaire
- E - Saint chasseur – Fierté du scout
- F - Mesure du temps – Sans intérêt
- G - Décorée
- H – Palmier à huile- Audace
- I - Psy – Volcan italien – Fleuve italien
- J – Monnaie dévaluée – Chaire à sermons

**VERTICALEMENT**

- 1 – Ouverte par le cambrioleur
- 2 - Laideur - Fleur royale
- 3 - Direction - Crie comme un mouton
- 4 - Service religieux - Où est passé le O ?
- 5 - Devant la matière - Ils recherchent le temps perdu
- 6 - Partager - Révolte enfantine
- 7 - Liquide nourricier - Système de télé
- 8 - Fabrique de ministres - Ouvrir la bouche
- 9 - Vieux tablier - Volcan du Mindanao
- 10 - Ancienne division de l'Europe - Gaz rare



## MOTS MELES DANS LES MARAIS

A	G	R	I	C	U	L	T	E	U	R	E	N	E	H	C	A	V	O	V	A
P	E	E	L	U	A	S	F	R	A	E	M	O	T	U	B	N	M	P	A	R
A	S	B	U	S	E	E	A	U	E	I	D	R	C	P	E	C	A	A	L	E
R	S	O	I	E	T	N	U	T	S	L	E	E	B	U	I	O	S	Y	O	H
C	E	I	O	M	A	I	C	L	O	P	L	H	I	G	S	N	S	S	R	C
E	R	S	A	I	B	L	H	U	R	U	T	R	O	N	O	N	E	A	I	U
L	I	E	M	R	O	A	E	C	R	E	A	G	D	S	L	E	T	G	S	O
L	A	M	Y	E	E	C	S	I	E	P	N	Q	I	E	S	E	T	E	A	R
E	T	E	P	C	L	L	S	R	S	E	E	V	V	R	T	Y	E	C	T	U
N	E	N	O	L	O	A	I	G	R	E	T	T	E	A	V	O	E	N	I	E
G	I	T	P	A	I	L	L	A	G	E	U	S	R	B	E	I	L	A	O	H
U	R	S	O	D	T	L	O	G	E	T	A	D	S	L	R	E	L	S	N	C
E	P	E	I	I	A	A	F	R	E	N	E	R	I	E	G	B	A	S	U	E
S	O	E	M	A	R	A	I	S	A	E	C	R	T	Z	N	R	V	I	A	P
U	R	R	E	I	G	P	A	T	U	R	A	G	E	Y	E	U	B	O	E	N
R	P	R	R	E	F	U	G	E	G	A	T	S	O	P	M	O	C	R	R	I
E	U	P	H	O	R	B	E	S	C	H	A	R	R	E	T	T	E	C	U	T
E	C	R	E	V	I	S	S	E	S	C	H	E	V	A	U	X	S	X	T	R
E	N	I	A	D	R	U	O	B	E	N	T	R	E	T	I	E	N	E	A	A
F	L	O	R	E	U	A	E	R	E	S	S	A	P	E	P	P	A	N	N	M
T	R	O	S	A	L	I	E	I	S	S	U	J	N	I	D	N	O	G	A	R

AGRICULTEUR  
AGRICULTURE  
AIGRETTE  
ALCALIN  
BATEAU  
BIODIVERSITE  
BOISEMENTS  
BOURDAINE  
BUSE  
BUTOME  
CHARENTE  
CHARRETTE  
CHENE  
CHEVAUX  
CIGOGNE  
CLADIAIE

COMPOSTAGE  
CYPERACEE  
DELTA  
EAU  
ECREVISSE  
ENTRETIEN  
ERABLE  
EUPHORBE  
EXCROISSANCE  
FAUCHE  
FLORE  
FRENE  
GESSE  
GRATIOLE  
HERON  
JUSSIE

LOGE  
MARAIS  
MARTIN PECHEUR  
MASSETTE  
MILAN  
NAPPE  
NATURE  
ORME  
PAILLAGE  
PARCELLE  
PASSEREAU  
PATURAGE  
PAYSAGE  
PEUPLIER  
PREES  
PROPRIETAIRES

REFUGE  
RAGONDIN  
ROSALIE  
ROSEAU  
ROUCHE  
SAULE  
SEUGNE  
SOLS  
TETARD  
TOURBE  
VACHE  
VALORISATION  
VERGNE  
VALLEE  
VISON

# SUDOKU

## FACILE

		5	2	1	3			
	6		5					
1								3
	1				9	8		6
		9				4		
2		4	7				1	
5								7
					7		3	
			6	8	4	2		



## MOYEN

7	6				4			
	3				7	6		1
		9	3					
3		7	5			1		
	5						8	
		1			6	7		2
					8	9		
9		6	7				1	
			4				6	7

## DIFFICILE

	4		8			1		5
				1			9	2
		2				6		
	3			2	6			
7		1				9		6
			1	8			3	
		4				7		
6	1			7				
3		8			1			5



## SOLUTION DES JEUX

### MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	C	H	A	M	E	L	L	E	S	
B	R	I	X	E	S		A	N	A	R
C	O	D	E	S		L	I	A	R	D
D	C	E		S	P	O	T		R	A
E	H	U	B	E	R	T		B	A	
F	E	R	E		O	I	S	E	U	X
G	T		L	A	U	R	E	E		E
H	E	L	E	I	S		C	R	A	N
I	E	Y		E	T	N	A		P	O
J		S	O	U		A	M	B	O	N

### SUDOKU

#### FACILE

4	7	5	2	1	3	9	6	8
9	6	3	5	4	8	7	2	1
1	2	8	9	7	6	5	4	3
3	1	7	4	2	9	8	5	6
6	5	9	8	3	1	4	7	2
2	8	4	7	6	5	3	1	9
5	4	6	3	9	2	1	8	7
8	9	2	1	5	7	6	3	4
7	3	1	6	8	4	2	9	5

#### MOYEN

7	6	8	2	1	4	5	3	9
5	3	4	9	8	7	6	2	1
2	1	9	3	6	5	8	7	4
3	8	7	5	4	2	1	9	6
6	5	2	1	7	9	4	8	3
4	9	1	8	3	6	7	5	2
1	7	3	6	2	8	9	4	5
9	4	6	7	5	3	2	1	8
8	2	5	4	9	1	3	6	7

#### DIFFICILE

9	4	3	8	6	2	1	7	5
8	6	7	5	1	4	3	9	2
1	5	2	7	3	9	6	4	8
4	3	5	9	2	6	8	1	7
7	8	1	4	5	3	9	2	6
2	9	6	1	8	7	5	3	4
5	2	4	3	9	8	7	6	1
6	1	9	2	7	5	4	8	3
3	7	8	6	4	1	2	5	9



**Joyeux Noël**

**Bonne Année 2011**

**VOEUX de la MUNICIPALITE  
et Accueil des nouveaux arrivés**

**Vous êtes cordialement invités à assister à l'accueil des  
nouveaux arrivés dans notre commune ainsi qu'aux**

**Vœux de la Municipalité.**

**Cette cérémonie se déroulera le**

***Dimanche 9 Janvier 2011***

***15 h 30***

***A la Maison de la Seugne***

**A l'issue de celle-ci, nous partagerons la galette des Rois.**

**Nous comptons sur votre présence à cette occasion.**